



Kaianishkat

Pour la création d'un réseau de chercheuses
communautaires autochtones : Outils de formation à la recherche



UQAM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Ce guide est rendu possible grâce à la contribution financière du fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur du gouvernement du Québec.

ISBN 978-2-923773-31-5

Kaianishkat, pour la création d'un réseau de chercheuses communautaires autochtones : Outils de formation à la recherche

Auteurs / Éditeurs : Femmes autochtones au Québec et Service aux collectivités

Coordination : Marie Léger, Josée-Anne Riverin

Contributions : Audrey-Lise Basile, Alana Boileau, Carole Bussière, Nathalie Bussière, Laurent Jérôme, Widia Larivière, Marie Léger, Donna Lemay, Viviane Michel, Manon Nolin, Joanne Ottereyes, Isabelle Paillé, Josée-Anne Riverin, Mandi Thompson, Janine Tremblay

Design graphique et mise en page: Jef Desourdy de Nerdstudio

Photos: François Léger-Savard et Marie Léger



UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Table des matières

Mot de Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones au Québec	5
Introduction aux outils de formation à la recherche en milieu autochtone	7
1 - Le projet Kaianishkat	
Présentation du projet	11
Qu'est-ce qu'une chercheuse communautaire en milieu autochtone?	13
2 - Les étapes de la recherche :	
Les différents types de recherche : leurs possibilités et leurs limites	17
Étapes de la recherche	21
Les outils de la recherche qualitative	25
Les outils de la recherche quantitative	33
Analyse des données	35
La diffusion et le partage des résultats	37
La rédaction du rapport de recherche	39
L'éthique de la recherche : Le consentement préalable, libre et informé	41
3 - L'identité	
L'identité des femmes autochtones	47
4 - Références	53
5 - Exemples de Formulaires:	
Exemple de formulaire de consentement	54
Exemple de formulaire de consentement	55

Mot de Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones au Québec

Femmes autochtones au Québec (FAQ) est fière d'être partenaire de cette initiative développée en partenariat avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et le professeur Laurent Jérôme. Le projet Kaianishkat (de génération en génération) vise la formation de femmes autochtones habilitées à mener des démarches de recherche au sein même de leur communauté.

Depuis plus de 40 ans, FAQ contribue à réveiller le leadership des femmes et à faire pleinement reconnaître leur place pour dessiner le futur de nos nations. FAQ croit au potentiel de tous les membres des Premières Nations et est convaincu que c'est en comptant sur l'engagement et le talent des femmes des communautés que nous pourrions en améliorer les conditions de vie.

Des chercheuses communautaires vivent le quotidien et connaissent les réalités et les enjeux de leurs communautés. Elles peuvent mettre en lumière les expériences de vie et les savoirs des femmes qui les entourent. La collaboration avec l'université est un partenaire intéressant pour leur donner les outils nécessaires à ce travail en fonction de leurs propres besoins et intérêts.

Au-delà de la formation individuelle de femmes autochtones, le projet Kaianishkat souhaite stimuler la création d'un réseau de chercheuses engagées dans leurs communautés et sans barrière linguistique ou culturelle. Par ce réseau d'entraide, de partage et de circulation de l'information, FAQ souhaite être plus proche des gens des communautés et consolider des relations durables avec et entre des femmes qui veulent travailler au mieux-être de leurs nations. Il est également à souhaiter que ce projet contribue à ce que les organisations et les communautés développent leur propre agenda de recherche de même que des méthodologies qui leur ressemblent.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez donc les outils qui ont été conçus dans le cadre du projet Kaianishkat. Ils sont le fruit de plusieurs discussions et adaptations avec le personnel de FAQ, avec un premier groupe de chercheuses communautaires formées en 2015, ainsi qu'un comité de sages.

Ce guide s'adresse aux participantes au projet d'abord mais aussi à toutes celles et ceux qui voudraient s'inspirer de l'expérience du projet Kaianishkat.

Tshinashkumitinau

Viviane Michel



Présidente, Femmes autochtones au Québec

Introduction aux outils de formation à la recherche en milieu autochtone, créés dans le cadre du projet

Kaianishkat

Vous avez entre les mains les outils qui ont été produits dans le cadre d'un projet, appelé Kaianishkat (voir section 1), à l'usage de chercheuses communautaires autochtones en formation.

Nous espérons qu'ils pourront être utiles à celles et à ceux qui voudraient se familiariser avec les différentes étapes de la recherche et avec certaines spécificités qui s'appliquent en milieu autochtone.

Ces outils ont été construits de façon dynamique avec la collaboration des chercheuses en formation. La version papier disponible aujourd'hui est donc le fruit d'une interaction.

Une première section présente le projet lui-même et ses deux volets alors que la seconde présente les outils de formation à la recherche, divisée selon les différentes étapes de la recherche. La troisième section, plus courte, présente des éléments d'information portant sur le rôle de l'État canadien dans la construction de l'identité des femmes autochtones et donne des pistes pour favoriser une redéfinition à partir de la perspective des femmes autochtones elles-mêmes. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de recherche réalisé par les participantes à la formation pour une mise en application des connaissances acquises.

Une version numérique de ce guide existe sur le site kaianishkat.org. Elle inclura éventuellement d'autres recherches et expériences.

Bonne lecture!

Le projet
Kaiianishkat



Présentation du projet



Kaianishkat (en innu : de génération en génération) est un projet élaboré par Femmes autochtones au Québec (FAQ) et le Service aux collectivités de l'UQAM. Il est financé par le ministère de l'Éducation supérieure, de la Recherche et des Sciences.

Le projet Kaianishkat a deux volets :

1. La formation de chercheuses communautaires permettant d'initier un réseau de femmes actives et outillées pour documenter les questions qui préoccupent leurs communautés. Elles pourront faire appel à FAQ ou être interpellées par l'organisation sur des enjeux pertinents. Elles pourront également s'épauler entre elles, partager leurs succès et surmonter les obstacles ensemble.
2. Étude de cas : l'identité. Alors que le gouvernement canadien a décidé par des lois, qui serait ou ne serait pas autochtone, il s'agit de voir quelle est la perspective des femmes des communautés sur cette même question. Qu'est-ce qui fait que je suis Innue, Abénaquise, Mohawk?

LE RÉSULTAT ESPÉRÉ DU PROJET : une fois le projet terminé (2 ans), FAQ aura mis en branle un réseau de femmes capables de documenter des enjeux vécus dans leurs communautés. L'objectif est que FAQ soit plus enracinée dans les communautés et que les préoccupations ou questionnements des femmes soient acheminés plus aisément à l'organisation. Les communautés elles, seront mieux outillées pour déterminer leur propre agenda de recherche en fonction de leurs besoins.

La formation se fera par le biais d'un projet de recherche portant sur l'identité des femmes autochtones. Nous espérons que les résultats permettront de percevoir l'identité autrement qu'à travers les critères imposés par le cadre juridique canadien (*Loi sur les Indiens*).

Principaux acteurs

COMITÉ D'ENCADREMENT : il est l'instance décisionnelle du projet. Il est composé de deux représentantes de FAQ : Viviane Michel (présidente) et de Joanne Ottereyes (analyste politique et juridique). Les représentants de l'UQAM sont Laurent Jérôme, du département des sciences des religions ainsi que de Josée-Anne Riverin, agente de développement au Service aux collectivités de l'UQAM et Marie Léger, coordonnatrice du projet. Ce comité se réunit régulièrement pendant toute la durée du projet.

COMITÉ DES SAGES : il est composé de trois aînées issues de nations distinctes et expertes de leur culture: Mary Coon, attikamekw, Nicole O'Bomsawin, abénaquise, et Dianne Ottereyes Reid, crie. Le rôle de ce comité est d'orienter et conseiller l'équipe du projet tant sur l'adaptation des méthodologies de recherche en contexte autochtone que sur les enjeux que peuvent soulever les questionnements liés à l'identité en

contexte autochtone. Fortes d'une longue expérience dans les communautés, les membres du comité des sages contribuent à assurer que les interventions sont adaptées culturellement. Le Comité se réunit ponctuellement, de façon à pouvoir accompagner l'ensemble du projet.

CHERCHEUSES COMMUNAUTAIRES : ce sont des personnes issues des communautés ou du milieu urbain. Au terme du processus, elles seront en mesure d'agir à titre de chercheuses au sein de leur communauté. Elles maîtriseront les connaissances de base pour documenter certaines problématiques et interpellent FAQ. Elles seront membres du réseau créé par le projet et soutenu par la suite par FAQ. Pendant le projet, le rôle des chercheuses sera de mobiliser la communauté sur les questions de l'identité et de coordonner la cueillette de données, l'analyse ainsi que le transfert des résultats. Choisies pour leur intérêt pour la recherche et leur capacité de mobilisation dans leurs communautés, elles reçoivent une formation qui leur permettra de mener des entrevues ou d'animer des groupes de discussion.

Principales étapes du projet

PREMIÈRE ÉTAPE : identification des chercheuses communautaires (en collaboration avec les comités de femmes ou le Conseil de bande des communautés visées).

DEUXIÈME ÉTAPE : développement des outils de formation sur la recherche et sur l'identité. Ils prendront la forme de fiches que les chercheuses pourront ensuite modifier et utiliser selon leurs besoins.

TROISIÈME ÉTAPE : formation pilote avec le personnel de FAQ pour valider les outils et la formation.

QUATRIÈME ÉTAPE : formation des chercheuses communautaires.

CINQUIÈME ÉTAPE : réalisation d'ateliers-pratiques dans les communautés incluant entrevues de groupe et/ou entrevues individuelles et analyse des données recueillies.

SIXIÈME ÉTAPE : organisation d'un atelier regroupant toutes les chercheuses communautaires. Le bilan de

l'expérience et les différentes possibilités en termes de diffusions des résultats (œuvre collective, publication d'entrevues, film sur les ateliers, perlage, expo photo, etc.) sont discutés. Cette rencontre sera également l'occasion de consolider le réseau et assurer le maintien du contact entre chercheuses, et avec FAQ, de façon à pouvoir entreprendre de nouvelles recherches sur d'autres thèmes.

SEPTIÈME ÉTAPE : présentation des résultats à l'Assemblée générale de FAQ.

HUITIÈME ÉTAPE : réalisation du volet anglophone (Reprise des étapes 1 à 7)

À la fin du projet, les chercheuses disposeront d'une plateforme Internet qui facilitera la communication et le maintien du réseau au-delà de la conclusion du projet (kaianishkat.org). Les résultats de la recherche seront diffusés dans les communautés.

Qu'est-ce qu'une chercheuse communautaire en milieu autochtone?



Les chercheuses communautaires sont des femmes autochtones qui ont acquis les connaissances nécessaires pour développer des projets de recherche portant sur leur propre communauté. Leur but est de documenter et rendre visibles les savoirs existant pour aider à résoudre ou à mieux comprendre certains enjeux ou certaines questions.

Pourquoi Femmes autochtones au Québec veut-elle former des chercheuses communautaires ?

Femmes autochtones au Québec (FAQ) veut former des chercheuses communautaires afin de se rapprocher des communautés qu'elle représente. FAQ souhaite ainsi pouvoir s'appuyer sur des personnes de confiance capables d'aller chercher de l'information sur des thèmes importants pour les femmes autochtones. Les chercheuses pourront aussi sensibiliser FAQ à des questions essentielles pour les femmes de leur communauté. Il s'agit donc d'une relation à double sens. En somme, le travail des chercheuses communautaires permettra à l'organisation de mieux représenter les communautés.

La formation de chercheuses communautaires est un atout pour la communauté dans son ensemble et pour les femmes en particulier. Elle est un pas vers l'autonomie face aux besoins de documentation et de recherche

qui se posent dans toute communauté. La recherche a longtemps été perçue comme une affaire extérieure aux autochtones et les autochtones comme des objets de recherche. Cependant, dans une optique de se donner les outils pour faire ses propres choix de façon éclairée, les autochtones doivent s'impliquer dans la recherche et avoir leur propre agenda en la matière. Avoir un agenda de recherche fait partie de la gouvernance des communautés et des nations. La recherche est un outil d'action et de changement.



Pourquoi FAQ souhaite-t-elle collaborer avec des chercheuses communautaires? Parce qu'elles connaissent déjà leur communauté, ses façons de faire, ses enjeux, etc. C'est un savoir et une expertise que n'ont pas les personnes extérieures.



Les étapes
de la recherche



Les différents types de recherche : Leurs possibilités et leurs limites

La recherche vise à offrir une avenue pour trouver des réponses à des questions que l'on se pose ou à fournir une compréhension nouvelle, voire des solutions, à des problèmes que l'on a pu identifier. Cela peut donc être à la fois un outil de compréhension du réel, d'action et de changement. À partir d'un problème ou d'une question, tenter de rassembler l'information et les données nécessaires pour y répondre permettra de mieux comprendre le phénomène, d'identifier les moyens d'action et éventuellement de poser de nouvelles questions (Voir schéma à la fin de la fiche).

Une fois bien défini ce que l'on veut connaître ou comprendre, il faut décider comment le trouver. Il y a un lien entre ce que l'on cherche et la façon dont on va s'y prendre pour le trouver.

La recherche est généralement divisée en deux grandes catégories : la recherche quantitative et la recherche qualitative. On choisira l'une ou l'autre, ou l'une et l'autre, en fonction de ce que l'on cherche.

LA RECHERCHE QUANTITATIVE est pertinente pour mesurer quelque chose. On pense aux sondages, mais aussi à toutes les enquêtes qui produisent des statistiques essentielles à l'élaboration de politiques publiques : nombre d'enfants par femme, prix moyen des logements, nombre de personnes par logement, répartition des revenus, etc. La recherche quantitative a ses propres outils, des questionnaires à questions fermées (à répondre par oui ou non ou alors très brièvement ex : combien avez-vous de téléviseurs chez vous?) mais posées à un grand nombre de personnes. On a développé des méthodes (au hasard, en proportion de la population, etc.) pour constituer des échantillons de personnes permettant d'assurer que les résultats sont représentatifs et généralisables à une population donnée.

EXEMPLE

On cherche à savoir si on devrait construire une nouvelle école. On veut donc évaluer les besoins. On pourrait vouloir faire une recherche qui nous dit combien il y a d'enfants d'âge préscolaire dans la réserve et où les parents comptent les envoyer quand ils atteindront l'âge scolaire. On peut donc faire un sondage pour répondre à cette question et l'envoyer à tous les foyers. Les résultats seront représentatifs de toutes les familles de la réserve mais pas nécessairement de toutes les réserves.

Quand des sondages sur les intentions de votes aux élections municipales, provinciales, ou fédérales sont publiés, il est clair qu'un questionnaire n'a pas été envoyé à tous les électeurs. Il faut construire un « échantillon ». Cela veut dire qu'il faut envoyer un questionnaire à un nombre suffisamment élevé de personnes qu'il soit représentatif de l'ensemble de la population. Ce nombre est établi selon différents paramètres statistiques.

LA RECHERCHE QUALITATIVE est pertinente pour décrire, documenter, comprendre et analyser un phénomène social, politique, culturel... La recherche qualitative peut donner une vision plus globale de la réalité sociale. Elle peut surtout aider à expliquer les motivations, à comprendre les points de vue et les expériences et à développer des recommandations pour modifier une situation. C'est aussi une approche qui peut, si on le souhaite, impliquer plus directement les gens avec qui on fait la recherche (recherche *avec* plutôt que *sur*). Mais les résultats ne seront pas généralisables et il ne sera pas possible de savoir s'ils sont représentatifs d'autres cas semblables qui pourraient se produire ailleurs.

EXEMPLE

Ex 1 : *Combien de femmes sont monoparentales dans la communauté? C'est une question de recherche quantitative.*

Ex 2 : *Comment vivent les femmes monoparentales dans la communauté? C'est une question qui demande une recherche qualitative.*

La recherche qualitative a ses propres outils/postures : la recherche-action participative, la méthode biographique (histoires de vie, trajectoires de vies, biographies, autobiographies, etc.), l'observation, participante ou non, la recherche collaborative, la recherche militante. Il faut définir les outils en fonction de la question de recherche, des objectifs et de ce que l'on veut savoir (mobiliser la communauté, accumuler des données...).

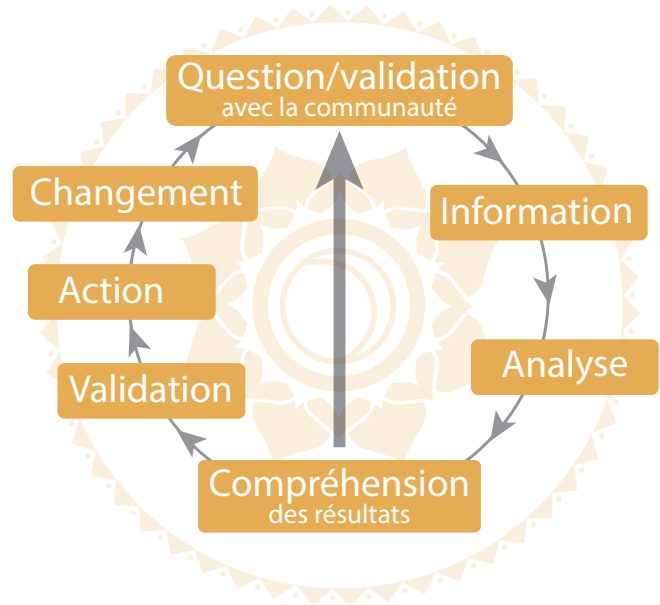
« Parmi diverses méthodologies, la recherche/action participative est un type de recherche privilégié en contexte autochtone, principalement en raison de l'établissement d'une étroite collaboration entre les chercheurs et les personnes concernées par le projet de recherche. »¹ Cette collaboration permet davantage d'envisager une action communautaire suite à la recherche. La recherche/action participative fonctionne sur le principe : connaître-agir-transformer.

« La recherche en collaboration peut être davantage considérée comme une attitude ou une approche, qu'un ensemble de techniques bien définies qu'il faut suivre. »² La recherche en milieu autochtone vise l'au-

tonomisation. Maîtriser ses propres connaissances et décider de comment les utiliser, va dans ce sens-là.

De plus, la recherche faite par et pour les autochtones n'est pas obligée d'être copiée sur la recherche de la société majoritaire. Les autochtones ont une façon de voir le monde qui est propre et des manières de comprendre le réel qui lui sont uniques. Les outils de recherche doivent refléter cette vision du monde.

Phases de la recherche d'une recherche-action



Éléments à garder en tête :

- Bien définir ce que l'on veut connaître ou comprendre
- Définir si c'est une recherche qualitative ou quantitative ou les deux, aidera à savoir comment trouver l'information nécessaire.
- Recherche qualitative aide à comprendre les différents aspects d'une question.
- Recherche quantitative aide à mettre des chiffres sur une ou des réalités.

¹ Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones, p.12 Femmes autochtones au Québec, 2012, <http://www.faq-qnw.org/fr/publications/lignes-directrices-en-mati%C3%A8re-de-recherche-avec-les-femmes-autochtones>
² La recherche collaborative « Une perspective autochtone », p.1 Avril 2008, conçu et rédigé par « Kishk Anaquot Health Research » http://www.ccghr.ca/wp-content/uploads/2013/04/IndigenousLens_GIHR_2008_fr.pdf



Principes autochtones appliqués à la recherche

Les façons de faire de la recherche et les critères en assurant la qualité et la validité ont traditionnellement été développés à partir de compréhensions non-autochtones de la connaissance. Ces modèles ne sont toutefois pas toujours cohérents ou adaptables en contexte autochtone.

Faire une recherche par et pour les autochtones implique aussi de l'adapter aux façons de faire, de voir et de connaître le monde des autochtones. Il est important de le reconnaître. Bien sûr ces façons diffèrent d'un peuple à l'autre, mais, dans tous les cas, il faut en tenir compte et s'y adapter.

Il est important de regarder la réalité à partir de la vision des femmes elles-mêmes, d'analyser ses propres préjugés de chercheuse, de prendre en compte le contexte communautaire et le processus historique de colonisation, de considérer les expressions de l'identité nationale (comme peuple) sans cacher les tensions et les négociations au niveau communautaire, familial ou intergénérationnel.

La reconnaissance du savoir des membres de la communauté et la contribution que ceux-ci apporteront à la recherche en y participant améliorent la qualité de la recherche. Plus on est proche de la réalité ressentie, mieux on peut l'appréhender dans toutes ses nuances. Si on ne part pas de la perspective des personnes elles-mêmes, les résultats de recherche seront possiblement incomplets et différents de ceux obtenus avec la pleine participation des membres de la communauté.

La recherche en milieu autochtone

Les principes suivants ont été retenus par plusieurs chercheuses autochtones à travers le monde: respect, réciprocité, intégralité (approche holistique ou globale), complémentarité et harmonie. Il est également important de se rappeler que les autochtones sont des peuples différents et qu'ils ont des droits collectifs.

Qu'est-ce que veulent dire chacun de ces principes dans le cadre d'une recherche?

Comment adapter nos outils de recherches à ces principes? Jusqu'où aller dans la modification des façons de faire?

RESPECT : Les « informateurs », c'est-à-dire les gens qui sont susceptibles de posséder des éléments d'information pouvant contribuer à la recherche ne sont pas des objets de recherche, mais des personnes avec qui l'on collabore et qui ont une influence sur le déroulement de la recherche. Le respect ne se limite pas seulement aux collaborateurs mais aussi aux autorités communautaires et à la culture.

RÉCIPROCITÉ : C'est une valeur très importante en milieu autochtone. Qu'est-ce qu'on apporte aux femmes qui vont participer au projet? Une meilleure connaissance de leur réalité? Des outils pour valoriser leurs propres savoirs et favoriser leur capacité à les rendre visibles? On ne vient pas recueillir des informations sans les partager ensuite avec la communauté.

INTÉGRALITÉ/ CERCLE/GLOBALITÉ : approche holistique ou globale. On ne sépare pas les êtres humains en morceaux et on ne les sépare pas non plus de leur environnement. Cela doit se traduire dans la façon de comprendre la réalité, mais aussi dans la façon d'agir. Les personnes et les cultures ont souvent une dimension spirituelle qui ne peut être séparée du reste. Il faut en tenir compte comme faisant partie intégrante de la recherche et comme élément de l'environnement (purification, bienvenue, etc), mais éventuellement aussi comme élément de guérison.

COMPLÉMENTARITÉ : Homme/femme et Humain/nature. Ici, on est dans un univers différent de la société dominante notamment du mouvement féministe qui, à travers sa lutte pour l'égalité, a peu valorisé la complémentarité. La relation au territoire et aux différents éléments de la nature est également indissociable de la vision autochtone du monde. L'humain n'est pas au-dessus des animaux, des plantes ou des pierres : il fait partie du même monde.

HARMONIE : La recherche de l'harmonie est un des objectifs de la vie telle que décrite par les autochtones et les femmes en particulier. On ne cherche pas le conflit, mais bien son absence et cela passe par l'attention constante à préserver ou à rétablir l'équilibre.

Ces principes doivent être pris en compte à toutes les étapes de la recherche bien que ce ne soit pas toujours

facile. Cela signifie qu'ils doivent être présents dans notre esprit au moment de choisir le type de stratégie de collecte de données, de rédiger des questions d'entretien, de choisir les thèmes sous lesquels l'information sera regroupée et quand il s'agira de partager les conclusions et synthèses, etc.

DROITS COLLECTIFS : Les autochtones sont membres de nations distinctes qui ont leurs propres modes de gouvernance, traditionnelle ou pas. Il n'est pas possible de faire abstraction de cette réalité car elle influence toute la vie des autochtones. Il faut toujours tenir compte de l'aspect collectif et communautaire.

Le contexte colonial doit aussi être pris en compte car il a des impacts sur la façon de vivre, de s'organiser, de réfléchir. En 2007, les droits des peuples autochtones

ont été reconnus au niveau international dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle énumère les différentes conditions du développement des autochtones comme nations distinctes, comme collectivités.



Les principes autochtones se forgent dans un contexte de droits collectifs et de nations distinctes



EXEMPLE

Un enfant qui vit dans un milieu violent, peut être retiré de sa famille par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du Québec et être placé dans une famille d'accueil. L'objectif de la DPJ est de sortir l'enfant de son milieu dysfonctionnel pour qu'il grandisse dans une famille fonctionnelle qui va en prendre soin. Cette façon de faire de la DPJ est commune pour tous les enfants. D'un point de vue individuel, cette pratique peut être justifiée à certains égards mais en contexte autochtone, qu'est-ce qu'une telle pratique peut signifier?

Quels peuvent être les impacts pour un enfant autochtone? Et pour sa communauté?

Si on ne cherche pas à savoir quel impact les placements d'enfants ont sur la communauté, on risque de ne pas considérer les conséquences pour un enfant d'être élevé en dehors de sa culture et de sa famille élargie. Et s'il y a plusieurs enfants qui sont retirés de leur communauté, qu'est-ce que ça veut dire pour l'avenir de la communauté et pour sa santé culturelle?

Le principe de respect pour la culture et la communauté impliquerait de chercher quels sont les modes traditionnels de protection de l'enfance et faire appel aux autorités compétentes dans la communauté pour intervenir. Celui d'harmonie pourrait notamment signifier que sortir l'enfant de son contexte culturel peut se révéler être une expérience plus traumatisante (briser l'harmonie individuelle et communautaire) que la raison pour laquelle l'enfant est retiré de son milieu en premier lieu. C'est une violence qui en remplace une autre.

Étapes de la recherche

Introduction

« Toute recherche commence par une motivation, un intérêt pour tenter d'éclairer un problème que l'on trouve pertinent à comprendre; d'en connaître les causes. Au moment d'écrire et de développer les premières lignes, il faut délimiter un thème et formuler le problème de recherche; en même temps énoncer les questions auxquelles on veut des réponses, et préciser les objectifs de la recherche. Ces premières idées doivent être écrites et elles sont les composantes de ce qui deviendra un protocole ou une proposition de recherche. Ce protocole sera comme le « plan de vol », la route à suivre qui guidera la recherche. Il s'agit de cinq feuilles environ, qui résument ce que l'on veut faire, comment et avec qui, et quels sont les résultats que l'on veut obtenir.¹»

Mais une fois précisé ce que l'on veut connaître ou comprendre, que l'on a discuté avec nos partenaires, le processus se continue. Voici, résumées, les étapes de la recherche telles que vues par le Forum mondial des femmes autochtones (FIMI) dans une publication à l'usage des femmes autochtones d'Amérique latine travaillant sur la violence (voir note 1). Ces étapes, bien qu'incomplètes sont très utiles à suivre pour présenter un projet à un bailleur de fonds ou aux autorités pertinentes dans une communauté :

1. *Délimitation du thème, formulation du problème et de la question de recherche*
2. *Formulation de la proposition et discussion avec l'équipe dans la communauté. On fait le portrait des différents intervenants, des intérêts partagés et des possibles risques.*
3. *Revue de littérature ou recherche de documents pertinents qui peuvent aider à mieux connaître le thème et le problème de recherche.*
4. *Délimitation de la proposition de recherche. Pour délimiter le problème de recherche, il convient de définir l'objectif (ce que nous voulons connaître) avec une certaine précision de même que les objectifs spécifiques (les pas à franchir pour arriver à l'objectif général de la recherche) qui serviront de guide. Cela évoluera selon les conditions et les défis posés par la recherche.*
5. *Présenter les résultats prévus et élaborer un portrait de la recherche, en définissant la stratégie méthodologique et les techniques utilisées pour colliger les données.*
6. *Élaboration du plan de travail et d'un calendrier des activités de collecte de données.*
7. *Élaboration du rapport et présentation des résultats de la recherche, les succès et les défis. La présentation des résultats n'est pas obligatoirement un rapport de recherche et elle peut prendre d'autres formes.»*

¹ FIMI-IWIF *Diálogo de saberes sobre la violencia contra las mujeres indígenas, aproximaciones metodológicas a la investigación intercultural.* Forum mondial des femmes autochtones, Mexique, 2013 p.37 <http://www.fimi-iwif.org/archivos/3f78a161bf1bfd3f199acc0e2946083.pdf>



L'élaboration de la proposition de recherche

Au moment de commencer une recherche, il est important de réfléchir à ce que l'on veut savoir, quels sont les différents éléments ou angles du sujet à approfondir et ce qu'ils veulent dire en contexte autochtone. Dès l'amorce d'un projet recherche, il faut avoir l'ensemble des principes autochtones présents à l'esprit afin que ceux-ci teintent notre attitude, le développement du projet et sa réalisation (voir la section sur les principes autochtones).

1-DÉLIMITATION DU THÈME DE RECHERCHE : de quoi voulons-nous traiter de façon générale? Avant d'entreprendre la cueillette des données, (c'est-à-dire les informations dont on a besoin pour répondre à nos questions de recherche), il faut bien définir ce que l'on cherche et décortiquer les différentes questions que cela suscite. Dans les recherches collaboratives ou participatives, ce processus se fait en équipe et en collaboration avec les communautés impliquées de façon à ce que les questions de recherche permettent de répondre à des besoins identifiés par la communauté.

2-POSTURE DES CHERCHEUSES : la chercheuse communautaire peut-elle ou doit-elle être neutre? Comment se positionne-t-elle dans la communauté?

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION : réfléchir à sa position à titre de chercheuse par rapport aux clans familiaux et différents groupes et intérêts dans la communauté. Quels sont les clans ou groupes dans ma communauté? Certains ont-ils plus de pouvoir que d'autres? Quelles sont leurs particularités? Leurs forces, leurs leaders? Y a-t-il des tensions entre eux? Quels sont les enjeux? Y a-t-il des personnes capables de rassembler les différents groupes? Qui sont-elles? Est-il important pour ma recherche d'avoir l'opinion et la participation de tous les groupes? Si oui pourquoi? Si non pourquoi? Qui doit absolument participer à la recherche? Comment faire pour que les tensions, si elles existent, n'empêchent pas la participation de différents groupes à la recherche? Ces réflexions et décisions doivent être conduites de la façon la plus neutre possible.

3-PROBLÈME OU QUESTION DE RECHERCHE: qu'est-ce qu'on veut savoir ou qu'est-ce qu'on veut résoudre? Doit être restreint, spécifique et faisable. Il faut pouvoir répondre à la question, donc elle ne peut pas être

trop large ni trop vague. La cueillette d'information se fera en fonction de cette question. Il faut aussi considérer le contexte dans lequel le problème ou la question se pose. Toutes les recherches ne visent pas nécessairement à résoudre un problème mais toutes les recherches ont une ou des questions.

EXEMPLE

Dans le cadre d'une recherche sur l'identité, on pourrait partir de la question : Comment les femmes autochtones définissent-elles leur identité ?

Il ne s'agit pas d'un problème, mais d'une question. Par contre quand on approfondit, on peut dire que la façon dont les femmes se définissent n'est pas prise en compte quand le gouvernement canadien décide qui est autochtone ou qui ne l'est pas. Il y a donc un problème derrière la question qui est posée.

Il est utile de discuter de ces distinctions au moment d'élaborer la question de recherche. La question est-elle claire? Est-elle assez précise? Est-ce que tous les participants comprennent la question de la même façon?

4-HYPOTHÈSE DE RECHERCHE : désigne les liens entre les concepts qu'on utilise, mais surtout avance une explication/réponse à la question/problème de recherche.

La question ci-dessus « Comment les femmes autochtones définissent-elles leur identité? » n'appelle pas une hypothèse, mais cela n'exclue pas qu'il y en ait des non explicitées ou des sous-jacentes.

Qu'est-ce qu'un concept? C'est un mot «parapluie» qui recouvre plusieurs réalités, idées ou perceptions qui ont quelque chose en commun. Ex : Le cheval (Le même mot recouvre des réalités ou tout au moins des angles bien différents : le boucher regarde le cheval bien différemment du cavalier ou du vétérinaire ou de la spécialiste en zoothérapie). La table inclue autant la table de cuisine que la table de chevet ou la table de pique-nique. Elles sont très différentes mais on sait que ce sont des tables. Le concept permet d'organiser des connaissances de façon cohérente.

EXEMPLE

Une hypothèse pourrait être que les femmes définissent leur identité différemment de celle déterminée par le gouvernement canadien. Dans ce cas, les informations recueillies permettraient de valider ou d'invalider cette hypothèse. Dans ce cas encore, nous devrions définir les différentes façons de voir le concept d'identité, celle dessinée par l'expérience des femmes et celle imposée par la loi canadienne.

5-PROBLÉMATIQUE : la problématique inclut les questions à poser et qui permettront de comprendre les données recueillies. C'est une vision globale de la question de recherche et du contexte dans lequel elle se pose. C'est grâce à ce cadre que les informations recueillies par la suite prendront leur sens.

La problématique est la façon dont les chercheuses perçoivent et comprennent le contexte justifiant leur projet de recherche et la ou les questions qui les intéressent. C'est le dessin que vont produire les pièces du casse-tête. Si on n'a pas un dessin qui nous guide pour mettre les morceaux du casse-tête ensemble, il est plus difficile de faire le casse-tête. La problématique n'est pas nécessairement complètement décidée au départ et elle n'est pas immuable non plus. Elle évoluera à mesure que la recherche avancera. En fait, il est important de demeurer flexible et de se laisser questionner par les informations qui ne rentrent pas dans notre dessin ou notre vision de départ.

Élément de réflexion : dans un contexte autochtone les droits collectifs, la complémentarité homme/femme et humain/nature, la question de l'harmonie doivent faire partie de la réflexion. Ces principes vont également influencer la construction de la problématique.

EXEMPLE

en abordant une recherche sur l'identité nous avons des idées ou des positions déjà bien précises: l'identité autochtone telle que décrite dans la Loi sur les Indiens est une expression du colonialisme canadien et n'est pas nécessairement représentative de la perception historique et culturelle qu'en ont les femmes autochtones. Dans une perspective de décolonisation, nous chercherons en quoi les deux perspectives se distinguent.

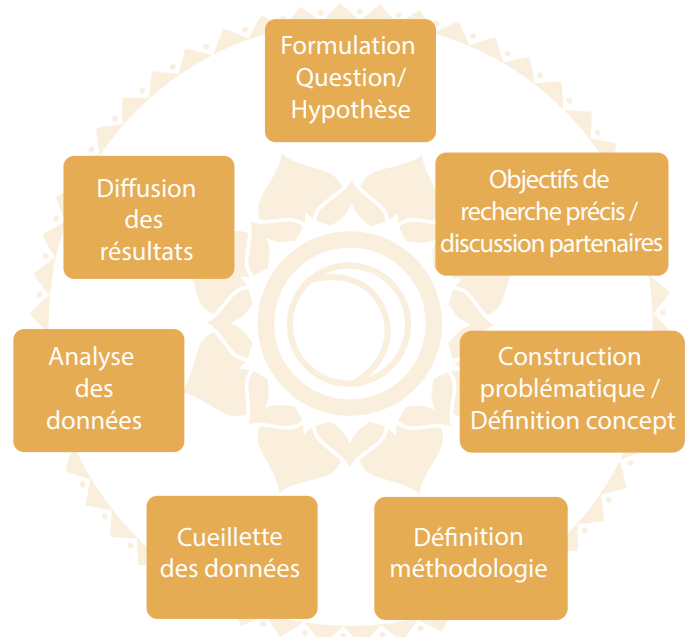
Tous les chercheurs ne se situent pas dans cette perspective de décolonisation. D'autres pourraient avoir d'autres positions qui les amèneraient à sélectionner et à comprendre les informations recueillies de façon différente. Toutefois, si des chercheurs prenaient pour acquis que l'identité des femmes autochtones est celle définie par la *Loi sur les Indiens* il est probable qu'ils ne poseraient pas la question : comment les femmes autochtones définissent-elles leur identité? Il y a souvent un lien entre la façon de poser la question et les positions ou partis pris.

Une fois terminé le travail de définition de la question de recherche, de réflexion sur la problématique et de réaffirmation des principes devant guider la recherche, il est temps d'identifier quelle méthodologie servira le mieux le processus de recherche, de procéder à la cueillette des données, à leur analyse et à la diffusion des résultats. Ces dernières étapes font l'objet de fiches séparées.

Éléments à garder en tête :

- S'assurer que les principes autochtones sont inclus dans la réflexion dès l'amorce de la réflexion autour du projet de recherche.
- Tenir compte de notre position dans la communauté et voir de quelle façon cela peut influencer le déroulement de notre recherche.

Étapes de la recherche



Les outils de la recherche qualitative



Après avoir défini ce que nous souhaitons connaître/comprendre et les questions auxquelles la recherche qualitative devra répondre, il faut identifier les façons d'aller chercher les éléments d'information qui permettront d'y répondre: ce sont les méthodes de collecte de données.

Cette présentation d'outils de la recherche qualitative n'est pas exhaustive et il y a de la place pour en créer d'autres selon les besoins de la recherche, selon les gens avec qui l'on travaille et ce que l'on veut obtenir. Il s'agit donc ici d'une liste indicative.

Dans le cas d'une recherche où l'objectif est de connaître la perspective des femmes, il est important d'aller à leur rencontre et de s'assurer que celles-ci participent à tout le processus. Ce sont elles qui connaissent le mieux leur réalité et qui peuvent le mieux aider à la comprendre. Cela définit, en partie, les moyens à prendre. De même, les principes autochtones définiront la façon dont les entrevues ou autres méthodes de cueillette de données seront menées.

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE: il est généralement utile d'aller chercher la documentation existante sur le sujet choisi. Ce sont des données qui peuvent contribuer à expliquer le contexte ou qui aident à mieux comprendre le sujet (cette première recherche documentaire peut également contribuer à bonifier notre problématique). Cette documentation pourra être utile pour venir appuyer ou approfondir les témoignages qui seront recueillis lors des entrevues. Cette recherche documentaire peut se faire tout au long du processus de recherche. Elle peut se concentrer sur des textes ou résolutions du Conseil de bande, des articles de jour-

naux, des recherches précédentes, des livres ou revues publiés, etc.

L'ENTREVUE : contrairement à la recherche documentaire, les entrevues permettent de recueillir de l'information à partir des connaissances, expériences de vie, etc., de personnes. Ces personnes « informatrices » seront identifiées selon différents critères qui seront établis à partir des objectifs et besoins de la recherche. Il y a plusieurs types d'entrevues et celles-ci peuvent être individuelles ou faites en groupe.

L'ENTREVUE INDIVIDUELLE : elles se déroulent entre la chercheuse et une personne qui possède des informations pertinentes (aînée, membre de la communauté, autorité, etc).

Définition d'une entrevue : c'est une conversation avec un but, avoir de l'information en profondeur sur un sujet en particulier que possède une ou un expert (le terme expert doit ici être compris au sens large de personnes qui connaissent le mieux ce qui est recherché). Le choix des personnes se fait selon la nature des informations à colliger.

Le type d'entrevue peut être structuré, peu structuré ou pas du tout structuré¹.

¹ Community Tool Box, Chapitre 3, section 12 <http://ctb.ku.edu/en>

Une entrevue est structurée quand la grille de questions est fermée, c'est-à-dire décidée en totalité par l'intervieweur. L'entrevue semi-structurée est plus flexible. Il y a des questions préparées, mais elles servent davantage de guide que de grille. L'entrevue non structurée prend la forme d'une conversation où la personne interviewée contrôle le rythme et les sous-thèmes abordés. Les questions visent surtout à relancer la personne qui parle.

L'ENTREVUE COLLECTIVE : ce sont des entrevues qui se déroulent avec plusieurs personnes à la fois. Ce sont des entrevues de groupe qui peuvent prendre plusieurs formes. Il faut d'abord se poser la question : pourquoi une entrevue collective? Qu'est-ce que je veux apprendre? Pourquoi le fait de réunir plusieurs personnes en même temps peut être bénéfique pour ma collecte de données plutôt que de procéder par des entrevues individuelles? Parfois les entrevues collectives peuvent permettre d'aller chercher plus d'information qu'individuellement mais parfois c'est le contraire.

Les entrevues collectives sont généralement appelées groupes de discussions ou *focus groups*. Il faut donc décider, en fonction des objectifs de recherche, quelles sont les personnes qui doivent participer et préparer des questions qui permettront d'aller recueillir les informations utiles pour répondre à la question de recherche.

Les cercles de paroles sont souvent utilisés en milieu autochtone mais il faut réfléchir avant d'y avoir recours dans le cadre d'une recherche. Ces cercles utilisent souvent un objet que l'on tient au moment de prendre la parole (par exemple un bâton ou une plume) et qui est circlé d'une personne à l'autre quand vient le moment de prendre la parole. Les cercles de paroles représentent un exercice important mais les paroles qui y sont prononcées ne doivent habituellement pas être rapportées, ce qui peut poser problème dans un contexte de recherche. Cela dit, il peut être possible d'emprunter certaines techniques propres au cercle de parole tout en soulignant aux personnes présentes qu'il ne s'agit pas d'un cercle de parole mais plutôt d'un groupe de discussion où les informations seront utiles au processus de recherche en cours.

Lors de la rencontre du *focus group*, il est bon de résumer notre compréhension de ce qui a été dit, et si nécessaire, de reposer différemment une question, de demander si quelqu'un a des commentaires, de poser

une question de suivi, de regarder toutes les personnes présentes de façon à ce que toutes se sentent invitées à prendre la parole. Il ne faut jamais juger ce qui se dit et toutes les opinions émises par les participants doivent être bien reçues par la personne animant le groupe de discussion. Dans tous les cas, il est important de créer une relation avec la ou les participantes et de la ou les mettre à l'aise.

AUTRES TYPES D'ENTREVUE COLLECTIVE ²

Le **World café** est une autre forme de discussion qui débute en petits groupes puis se termine en plénière (grand groupe). C'est une méthode pour consulter les gens sur un sujet et qui vise la recherche de solutions et d'actions. Il faut définir un objectif partagé, une intention claire; organiser un espace accueillant; co-construire les questions centrales avec le groupe; stimuler la contribution de chacun; relier les idées les unes aux autres; récolter et partager le fruit des échanges entre tous. Il est bon de poser trois questions : une plus large pour explorer, une plus précise qui découle de l'autre et la troisième vers les actions de suivi. On l'appelle le World café car la salle de discussion est aménagée comme un café avec des tables rondes de 4 ou 5 personnes. Les gens changent de table (sauf la personne responsable de la prise de note et de l'animation de la table) à chacune des trois questions.

Forum ouvert : c'est une autre forme de groupe de discussion qui ne vise pas seulement la récolte d'information mais aussi des pistes pour la compréhension commune d'un enjeu. Le forum ouvert se déroule habituellement en deux phases : l'émergence/exploration et la convergence puis le passage à l'action. Le sujet est déjà connu parce qu'il a été communiqué lors de l'invitation. En groupe et à tour de rôle, les gens déclinent les sous-thèmes qui leur tiennent à cœur. C'est ce qui constituera l'ordre du jour. Puis c'est l'exploration commune via des présentations orales brèves, un engagement vers l'action individuelle et collective. On crée peu à peu une convergence c'est-à-dire un point où les gens se retrouvent.

L'intention derrière la récolte des échanges est de conserver une mémoire collective de ce qui a été dit et fait et de tenter de développer une compréhension partagée d'un enjeu et de trouver des pistes d'action. Dans ce type de rencontre, la récolte d'information est également une opportunité de mobilisation et d'émancipation collective.

² Cette section s'inspire largement de: Art of Hosting <http://www.aohmontreal.org/wp-content/uploads/2013/01/AoH-2012-francais.pdf>

HISTOIRES DE VIE : généralement les histoires de vie sont le fruit d'une série d'entrevues individuelles entre la chercheuse et une personne dont l'expérience de vie illustre bien ce qui est recherché. C'« est une technique de recherche dans laquelle le chercheur cherche à comprendre le milieu social, les processus sociaux à partir des expériences d'une personne, mais aussi d'un groupe ou d'une organisation »³

L'histoire de vie diffère de la biographie car elle vise plutôt à connaître la société et mieux saisir son évolution alors que la biographie se centre essentiellement sur la personne interviewée. L'histoire de vie illustre un contexte à travers la vie d'une personne. Elle permet aussi d'approfondir et d'explorer les différentes nuances d'une situation réelle et vécue.

OBSERVATION PARTICIPANTE : «Technique de recherche qualitative par laquelle le chercheur recueille des données en participant à la vie quotidienne du groupe, de l'organisation, de la personne qu'il veut étudier.»⁴

L'observation sans participation au groupe existe également. En général on emprunte une combinaison des deux. Les données issues de ces observations sont recueillies ou servent de contexte à la recherche.

Normalement le chercheur ou la chercheuse a tendance à observer en fonction de ce qu'elle veut voir et de ce qu'elle est comme personne. Mais il faut pouvoir se laisser surprendre et aller au-delà de ses préjugés ou idées préconçues.

ÉCHANTILLON : une fois déterminée la façon avec laquelle seront recueillis les éléments d'information, il faut se demander qui sont les personnes à interviewer. Si on privilégie des entrevues collectives, il faut se demander quelles sont les personnes susceptibles de pouvoir présenter différents points de vue, ou les différentes connaissances dont nous avons besoin. Il faut aussi penser aux dynamiques de groupe qui auront lieu lors des entrevues collectives. La façon de sélectionner l'échantillon (les personnes que nous devons voir) est différente de la recherche quantitative. Il ne s'agit pas d'avoir un grand nombre de personnes représentatives de l'ensemble mais plutôt des personnes qui peuvent alimenter en informations pertinentes notre thème de recherche. Il est utile de se faire une liste de critères pour les personnes à inviter.

JOURNAL DE BORD : il est utile de consigner par écrit la façon dont se déroulent les entrevues ou les questions qu'on se pose ou les différentes réflexions que l'on fait. Ces informations peuvent servir pour mettre les données dans leur contexte ou alors pour faire le bilan de ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas.

CUEILLETTE DES DONNÉES: tant la recherche documentaire que les entrevues fournissent des données ou informations qu'il faudra ensuite mettre en ordre. À partir des notes ou des enregistrements d'entrevue, il est possible d'identifier quels éléments d'information aident à comprendre le contexte, lesquelles ajoutent à la connaissance du sujet et quelles informations ne sont pas importantes. Des attitudes, des silences, peuvent aussi se révéler être des données. Il peut, par exemple, être très utile de comprendre que certaines informations ne seront jamais données devant un groupe à cause de certains tabous qui existent dans la communauté. Dans ce cas, on peut devoir utiliser des stratégies alternatives pour recueillir ces informations.

Transcription des entrevues

Il est important de faire rapidement une transcription des entrevues afin de ne rien perdre de ce qui a été dit. Si celle-ci n'a pas été enregistrée alors il faut transcrire ses notes le plus rapidement possible afin de ne pas oublier les détails de l'entrevue. Si elle a été enregistrée alors il vaut mieux :

1. Réécouter l'entrevue
2. Indexer l'entrevue. C'est-à-dire que, pendant la réécoute, il faudra repérer dans l'entrevue les principales questions posées/ sujets de discussions et noter le minutage exact. Ex : 0- 5.32mn : présentation de l'entrevue. 5.32-10.45 : question 1 (qu'est-ce qu'être femme autochtone?)... Avec cette façon de faire, on sait exactement de quoi on parle, à quel moment de l'entrevue. À la fin, l'entrevue est divisée en différents segments.
3. Pour chaque segment, identifier ce qu'il est important de retenir (grands thèmes): EX : question 1 (qu'est-ce qu'être femme autochtone) – aspect juridique/prendre sa place en politique/dimension familiale...
4. Faire un bilan/synthèse des grands thèmes abordés et dire en quoi la ou les personnes ont répondu ou non aux questions que l'on se pose.

³ Jean-Pierre Deslauriers, *Recherche qualitative, guide pratique*, Montréal, McGraw Hill, 1991

⁴ Jean-Pierre Deslauriers

En ayant une transcription de chacune des entrevues réalisées on pourra ensuite procéder à l'analyse des données qui auront été recueillies. (pour plus de détails voir plus loin)

Éléments à garder en tête :

- Bien analyser la question de recherche
- Évaluer les méthodes possibles: entrevues de groupes, entrevues individuelles, histoires de vie, etc. Choisir laquelle ou lesquelles de ces méthodes est ou sont les plus utiles pour obtenir l'information nécessaire.
- Déterminer les critères qui aideront à choisir la ou les personnes qui peuvent détenir des éléments d'information. Faire une liste des personnes à rencontrer.
- Après avoir rencontré les personnes, transcrire le contenu (ou le verbatim) des entrevues.



L'entrevue individuelle

Pour faire une bonne entrevue individuelle, il faut de bonnes questions qui vont permettre de couvrir tous les thèmes pour lesquels nous voulons de l'information mais surtout une façon de faire qui va aider à établir un bon climat d'entrevue.

« Plus que les questions elles-mêmes, c'est le climat de l'entrevue qui décidera de la qualité des réponses. ⁵ »

QUESTIONS D'ENTREVUE : les questions sont prévues et posées en lien avec l'objectif de l'entrevue. On peut aussi poser certaines questions pour vérifier la fiabilité des réponses ou alors pour créer un climat confortable. Il est préférable d'éviter les questions qui peuvent rendre inconfortable. Il faut viser une seule question par sujet à couvrir et faire attention à l'ordre des questions. Ne pas prendre trop du temps de la personne. « La qualité des informations provient souvent du choix de questions qui attirent les bonnes réponses. ⁶ » Il est donc bien important de penser aux questions qui seront posées, de même que comment elles seront posées. On peut avoir besoin de sous-questions pour relancer une personne après un silence.

Les questions ne doivent pas contenir de jugement de valeur. Il faut aussi faire attention de ne pas donner sa propre opinion car cela peut faire dévier le raisonnement de la personne.

« Les questions fermées à répondre par un oui ou un non sont à proscrire. Une bonne question ouverte est simple et claire; elle appelle plusieurs réponses tout en portant sur ce que la personne connaît bien »⁷.

EXEMPLE

Y a-t-il encore de la discrimination par rapport aux métis dans la communauté? Cette question inclut un jugement de valeur (les métis sont discriminés) alors que: Qui fait partie de la communauté? Qui n'en fait pas partie? Selon vous, selon le conseil de bande? Sont des questions plus neutres.

Les entrevues semi-structurées c'est-à-dire celles pour lesquelles des questions sont formulées, mais qui laissent l'espace et le temps nécessaire à la personne pour suivre son idée et l'illustrer, sont généralement les plus susceptibles de donner de bons résultats.

Voici une série d'éléments pouvant contribuer à créer un bon climat :

Lors d'une entrevue, dépendant des sujets, certaines personnes peuvent se remémorer des expériences douloureuses au moment des échanges. Il vaut mieux alors faire une pause, demander à la personne si elle désire continuer ou pas, tenter de prononcer des paroles de réconfort et éventuellement l'inviter à appeler une personne de confiance pour l'accompagner. Il vaut mieux ne pas laisser la personne avant qu'elle soit accompagnée ou alors qu'elle ait pu retrouver son équilibre.

Dans tous les cas, une entrevue devrait se terminer sur une note positive tant sur l'expérience partagée que sur l'importance du témoignage pour la recherche. L'utilisation des informations par l'équipe de recherche doit être le plus claire possible pour la personne qui a donné son temps et ses connaissances. Il est important de partager l'information sur les étapes à venir avec la personne interrogée de même que la façon dont elle sera recontactée.

⁵ Jean-Pierre Deslauriers
⁶ Jean-Pierre Deslauriers

⁷ Jean-Pierre Deslauriers



Accueillez l'interviewé; remerciez-le d'être venu ou d'avoir accepté de vous rencontrer; parlez de la confidentialité; Présentez-vous et présentez le projet; Demandez la permission d'utiliser un magnétophone; Informez de la durée prévue de l'entrevue; Dans certaines cultures il est coutume d'apporter du tabac à un ou une aîné-e lorsqu'on l'interroge.

Posez les questions (écrivez vos questions avant l'entrevue et numérotez-les); respectez les silences quand il y en a; n'émettez pas de jugement; ne posez pas les questions auxquelles la personne interviewée, à travers son discours, a déjà répondu; remerciez l'interviewé pour son temps et ses connaissances.

Après l'entrevue, notez toutes les informations pertinentes. Si l'entrevue n'est pas enregistrée, transcrivez vos notes tout de suite afin de ne pas oublier de détails. N'oubliez pas d'envoyer une note de remerciement à la personne.⁸



Éléments à garder en tête :

- Préparer une grille d'entrevue pour s'assurer de traiter de tous les thèmes désirés;
- Installer un bon climat d'entrevue;
- Enregistrer ou transcrire l'entrevue rapidement après que celle-ci ait eu lieu;
- Avoir une stratégie si la personne éprouve des difficultés émotives;
- Terminer sur une note positive et partager les prochaines étapes de la recherche.



L'entrevue de groupe

La qualité d'une entrevue collective tient beaucoup à l'ambiance qui est créée, à la dynamique de groupe. Parfois, deux ou trois personnes mal intentionnées peuvent rendre cette ambiance difficile pour tout le groupe.

Quelques outils peuvent aider à établir et maintenir une bonne ambiance et assurer une animation positive.

A - Principes communs pour un dialogue de qualité (Tiré de *Art of Hosting, L'art du leadership participatif-Guide des méthodes, votre cahier de bord -Résultat d'un travail collectif*)⁹ :

1. Créer un environnement accueillant (il peut être utile de s'entendre sur un code de conduite : respect et écoute)
2. Poser le contexte et la raison d'être de la conversation
3. Explorer des questions importantes.
4. Écouter ensemble pour découvrir ce que les gens disent vraiment.
5. Encourager et honorer les contributions de tous
6. Rendre visibles les découvertes et les connaissances collectives
7. Récolter des apprentissages individuels et collectifs.

Concentrez-vous sur ce qui compte; suspendez vos jugements; invitez à parler avec intention; écoutez-vous attentivement les uns les autres; approfondissez ensemble vos réflexions et vos questions; liez et connectez vos idées; ralentissez; soyez conscients de votre impact sur le groupe; acceptez les opinions divergentes; contribuez avec votre esprit et votre cœur; jouez, grillez, dessinez; amusez-vous.

Après la rencontre : regardez les notes et demandez à quelqu'un de faire la même chose. Se demander quels sont les thèmes communs, si une quelconque tendance se dessine, si de nouvelles questions émergent et quelles sont les conclusions. Il faut partager les résultats avec le groupe par la suite, par écrit si une rencontre est impossible.

⁸ Ministère de la Santé du Canada : Boîte à outils, ressources d'action communautaires pour les Inuit, les Métis et les Premières nations. Disponible à : <http://www.fnhma.ca/media.php?mid=631>

⁹ [Http://www.aohmontreal.org/wp-content/uploads/2013/01/AoH-2012-francais.pdf](http://www.aohmontreal.org/wp-content/uploads/2013/01/AoH-2012-francais.pdf)

B - Les fonctions de l'animateur d'un groupe de discussion (Tiré de la boîte à outils)¹⁰

1. Clarification du contenu :
 - a. Définir clairement l'objectif commun et le vocabulaire qui sera utilisé;
 - b. Reformuler pour clarifier et ainsi assurer une compréhension collective;
 - c. Faire des liens entre les diverses interventions;
 - d. Relancer la discussion au besoin) Résumer les idées exprimées afin de faire le point et de réorienter la discussion si nécessaire.
2. Le contrôle de la procédure :
 - a. Stimuler la participation de tout le monde;
 - b. Inciter ceux qui parlent souvent à diminuer leurs interventions en les invitant à se résumer ou en demandant aux autres d'intervenir. On peut aussi éviter de regarder ceux qui ont tendance à accaparer les échanges;
 - c. Sensibiliser au temps dont le groupe dispose pour la rencontre;
 - d. Accorder la parole de façon équitable.
3. Gestion des aspects socio-émotifs :
 - a. Accueillir et s'intéresser à chacun;
 - b. Assurer un climat calme et détendu;
 - c. Objectiver. « Il peut arriver que des personnes s'engagent dans un conflit plus violent et qu'elles aient des propos subjectifs les unes par rapport aux autres. L'animateur a alors avantage à détendre la situation en reformulant leurs paroles de manière objective. Il doit alors faire ressortir la distinction entre le contenu et la charge socio-émotive. Il permet ainsi aux participants de ne pas s'arrêter à l'opposition qui s'est installée entre les personnes ». Il peut être utile de rappeler le code de conduite adopté en début de rencontre.
 - d. Faire verbaliser : Lorsque le climat est tendu, il est opportun de permettre aux participants d'exprimer ce qu'ils ressentent à ce moment précis.

Dans certains cas des personnes peuvent se remémorer des expériences douloureuses au moment des échanges et vouloir quitter le groupe. Il est mieux de prévoir la présence de personnes expérimentées (intervenantes sociales par exemple) pour aider ces personnes.

Finalement, il est important de finir sur une note positive permettant de souligner les apports de chacune et chacun. Il ne faut pas oublier de rappeler en quoi cette entrevue sera utile pour le projet de recherche et communiquer les prochaines étapes de la recherche de même que son calendrier. Les gens doivent savoir si on attend autre chose d'eux ou pas.

QUESTIONS UTILES : Comment animer pour arriver à nos objectifs tout en respectant les participantes? Comment aborder un sujet délicat sans créer d'antagonismes? Comment appliquer les principes autochtones aux outils de recherche? Que faire si quelqu'un monopolise la discussion et s'éloigne du sujet? Comment juger qu'elle s'éloigne du sujet et n'est pas plutôt en train de présenter un angle auquel nous n'avions pas songé? Faut-il enregistrer ou pas? Si oui, fait-on la transcription des entrevues ou prend-t-on seulement des notes?

Éléments à garder en tête :

- Faire une grille d'entrevue;
- Préparer un code de conduite à partager et proposer aux participant-e-s;
- Prévoir des stratégies pour faire face aux situations délicates;
- Proposer (ou pas) l'enregistrement de l'entrevue et prévoir qui fera la prise de notes;
- Finir sur une note positive, reconnaissant l'apport de tous, résumant les points principaux et partager les étapes subséquentes de la recherche.

¹⁰Boîte à outils : Ressources d'action communautaire pour les Inuit, les Métis et les Premières nations. <http://www.fnhma.ca/media.php?mid=631>



La gestion de la confidentialité

Comment assurer la confidentialité des personnes interrogées dans un processus de recherche?

Voici quelques points à prendre en compte :

1. Faire signer un formulaire de consentement et expliquer que les données seront traitées de façon confidentielle (à moins d'une demande à l'effet contraire par le ou la participante) et que les données brutes (enregistrement, notes, etc.) seront détruites après l'analyse des résultats.
2. Expliquer que les coordonnées et les données factuelles recueillies (âge, données sur l'origine ou temps passé en ville ou dans la communauté) ne sont pas destinées à identifier les personnes mais bien à qualifier l'échantillon (combien d'ainé-e-s, de personnes scolarisées, de chasseurs, etc.).
3. Séparer les informations qui « identifient » la personne et les données. Seule la chercheuse peut savoir qui a dit quoi et quand, lorsqu'il s'agit d'entrevues individuelles. Personne ne doit pouvoir faire le lien entre la personne interviewée et le contenu ou les informations comme l'âge. (Par exemple, les entrevues peuvent être numérotées et seule la chercheuse doit avoir en main la liste permettant de lier les numéros et les noms des personnes interviewées).
4. Dans le cas d'entrevues collectives ou de groupe, c'est un peu plus compliqué puisque plusieurs personnes auront entendu les positions des unes et des autres. Avant de débiter l'entrevue de groupe, il faut préciser que ce qui se dit dans le groupe ne doit pas être rapporté par la suite. La chercheuse s'engage également à ne pas attribuer les propos quand elle fera son rapport. Ainsi, on n'écrira pas « Marie a dit ... », mais plutôt : « une participante ou plusieurs participantes ont dit ... ».
5. Au moment de la diffusion des résultats, il est possible de mélanger les contenus afin que les entrevues ne soient pas identifiables. Par exemple : les aînés ont dit ceci et cela, les jeunes ceci et cela. Dans une petite communauté il est préférable de faire des catégories plus grandes. Parler d'une aînée de 85 ans née dans le bois peut sans doute permettre d'identifier la personne trop facilement.
6. Il est possible que certaines informations soient culturellement sensibles (secrètes ou sacrées). On peut alors demander à la personne interrogée ou même aux autorités spirituelles de la communauté la permission tout en expliquant comment les informations seront utilisées et diffusées.

Les outils de la recherche quantitative



Lorsque, pour répondre à une question de recherche il faut avoir recours à des chiffres, à des statistiques, pour expliquer, décrire ou « mesurer » un ou des phénomènes, une recherche empruntant aux méthodes quantitatives est nécessaire. Il faut alors utiliser des techniques de collecte de données telles que les enquêtes ou les sondages.

Collecte de données en recherche quantitative

L'enquête ou le sondage sont des modes de collecte de données utilisés en recherche quantitative. Par exemple, on peut souhaiter réaliser une enquête pour connaître le niveau d'accès de la population de la communauté à l'alimentation traditionnelle. Pour connaître le nombre exact de personnes qui en consomment, un questionnaire pourra être distribué à tous les foyers de la communauté.

Un sondage peut également permettre de connaître l'opinion de la population sur une question très précise. Pour sonder des groupes très importants, des outils statistiques et du personnel sont généralement nécessaires. Certaines entreprises sont spécialisées dans ce genre de recherche. Toutefois malgré des moyens réduits, il est possible de réaliser soi-même des sondages. Par exemple, il pourrait être possible de passer dans toutes les maisons de la communauté et de poser des questions très précises sur un sujet identifié au préalable, puis de compiler les réponses afin d'avoir des données précises. Il est préférable d'avoir peu de questions (une ou deux) et que ces questions soient simples et directes de façon à éviter les interprétations.

Ainsi pour connaître l'accès à l'alimentation tradition-

nelle on peut demander : Avez-vous mangé de la viande de bois ou du poisson dans le dernier mois? Si oui combien de fois?

Recherche quantitative et recherche qualitative peuvent-elle aller de pair?

Faire quelques entrevues avec une ou des personnes qui ont accès à l'alimentation traditionnelle et une autre qui n'y a pas accès (recherche qualitative) pourrait aider à approfondir la question mais ne permettra pas de répondre à notre question initiale. Les entrevues pourraient aider à comprendre comment les personnes ayant une alimentation traditionnelle s'approvisionnent et pourquoi d'autres n'y ont pas accès. Donc recherche qualitative et quantitative ne s'opposent pas : ce sont seulement des moyens différents d'aller chercher différents types d'information. La recherche quantitative souhaite connaître alors que la recherche qualitative s'intéresse habituellement davantage à comprendre.

Échantillon

Il y a toute une science des échantillons, particulièrement pour les sondages. Quand on veut prédire le résultat d'une élection par exemple, il est important que le nombre de personnes interrogées soit suffisant pour

qu'on puisse généraliser les résultats à l'ensemble de la population. Évidemment on ne peut pas questionner chacun des électrices et électeurs du Québec ou du Canada! Il faut donc construire un échantillon c'est à dire un nombre précis de personnes qui va être « représentatif » de tout le pays. Lorsque l'on construit un tel échantillon, il faut s'assurer que les personnes identifiées représenteront de façon proportionnelle les caractéristiques de la population que l'on souhaite sonder. Par exemple, il s'agira peut-être d'interroger un nombre égal d'hommes et de femmes, d'âiné-e-s et de jeunes, de personnes avec des statuts économiques variés, etc. Les caractéristiques que l'on retiendra dépendront de la population que l'on souhaite sonder. Cela peut également contribuer à raffiner l'analyse des résultats en permettant, par exemple, de donner des statistiques précises selon les segments de l'échantillon rejoins (x femmes pensent que.... les plus de 50 ans pensent quant à eux que..., etc.)

Construire un questionnaire

Le questionnaire peut être un formulaire écrit que toutes les personnes participantes vont remplir. Ainsi, tous les participant-e-s à la recherche répondront aux mêmes questions. C'est ce qui permettra de bâtir des statistiques car les réponses seront comparables et elles peuvent être comptées. Il faut choisir avec soin les questions que l'on pose en se basant sur notre question de recherche. Par exemple : Voulez-vous une nouvelle école pour la communauté ? Oui ou non? Êtes-vous prêts à payer une taxe pour sa construction et son entretien? Oui ou non?

En additionnant les oui, on saura combien veulent une nouvelle école et, en additionnant les non, combien n'en veulent pas. La réponse à la deuxième question indiquera si les gens sont prêts ou non à payer pour cette nouvelle école.

Administrer un questionnaire

Il y a plusieurs façons d'administrer (de faire remplir) un questionnaire: en l'envoyant par la poste et en donnant une date de retour (pour assurer la participation, une enveloppe de retour doit être incluse dans l'envoi et préaffranchie); en procédant par téléphone; en distribuant les questionnaires de porte en porte avec un moment précis où passer les récupérer; en passant de maison en maison pour les faire remplir en personne; ou encore, en se présentant à un événement ou un lieu où l'on pourra rejoindre un grand nombre de personnes correspondant aux caractéristiques de la population que

l'on souhaite sonder. Chaque méthode a ses bons et ses mauvais côtés: les envois par la poste sont plus incertains et onéreux mais moins exigeants en termes de temps; passer par chaque maison et inscrire soi-même les réponses garantit le taux de réponse mais ne respecte pas l'anonymat; passer dans chaque maison mais laisser à la personne le soin de remplir le questionnaire seule et revenir le chercher dans une enveloppe fermée, prend beaucoup de temps mais peut en revanche assurer un bon taux de réponse.

Il ne faut pas oublier de trouver un système pour assurer l'anonymat en numérotant les questionnaires ou toute autre façon.

Compiler les données

La recherche quantitative vise donc la plupart du temps à mesurer par le biais de chiffres et de statistiques. Il y a des logiciels qui permettent de le faire et d'entrer toutes les données. Ils ne sont probablement pas à la portée des chercheuses communautaires. Si on vit dans une petite communauté il est par contre possible de compter les réponses à une enquête ou un sondage sans aide informatique. Mais comme il a été dit plus haut, il est important de limiter le nombre de questions pour en faciliter l'analyse par la suite.

Quand on veut se lancer dans une recherche quantitative, à moins d'un petit sondage maison, il vaut mieux consulter des techniciens spécialisés non seulement dans l'échantillonnage mais aussi dans les logiciels de compilation de données. Cela en assurera la rigueur et la validité des réponses.

Éléments à garder en tête :

- Évaluer les ressources nécessaires pour mener à bien le sondage (technique, temps, financement);
- S'assurer que l'échantillon sera représentatif (en identifiant les critères permettant de décrire la population que l'on souhaite sonder) ou alors viser à interroger tous les membres de la communauté;
- Réfléchir aux meilleures façons pour obtenir un taux de réponse intéressant;
- Compter les réponses de façon exhaustive manuellement ou à l'aide de logiciels spécialisés;
- Assurer la confidentialité des réponses.

Analyse des données



TRANSCRIPTION : avant d'analyser les entrevues réalisées dans le cadre de la recherche, il convient de les transcrire c'est-à-dire d'écouter l'enregistrement de l'entrevue (quand la personne interrogée a accepté d'être enregistrée) et d'en mettre le contenu par écrit. Quand il n'y a pas d'enregistrement, alors il faudra mettre de l'ordre dans les notes en respectant le plus fidèlement possible l'esprit de l'entrevue.

Il y a plusieurs méthodes de transcription que l'on choisira selon l'objectif de la recherche. Dans tous les cas il est important de ne pas choisir ou écarter les réponses qui ne sont pas celles qui étaient attendues mais de refléter le plus fidèlement possible le contenu complet de l'entrevue réalisée. Cependant on peut choisir entre :

- La transcription intégrale (verbatim) : tout est noté, y compris les hésitations, les répétitions, les erreurs grammaticales. Elle note aussi les rires et les ambiances. Ce genre de transcription n'est pas toujours nécessaire. Elle est plus longue et ardue à réaliser mais elle est particulièrement pertinente quand on fait de l'analyse de discours ou de vocabulaire et lorsqu'on veut se pencher sur les interactions (entre l'intervieweur-se et l'interviewé-e-s ou entre les participations à un groupe de discussion).
- La transcription intégrale épurée : On note tout mais sans les hésitations, les répétitions ou les rires.
- La transcription reformulée : Le contenu est fidèlement retranscrit mais il est rédigé dans un style écrit. C'est-à-dire que l'on ne note pas les hésitations, répétitions ni les rires mais on corrige les erreurs grammaticales ce qui rend le compte-rendu plus facile à lire.
- La transcription synthétisée : Le contenu n'est pas repris en totalité mais on note les points essentiels. Ce genre de transcription peut être intéressant si la recherche compte un grand nombre d'entrevues et que seuls certains points très précis doivent être pris en compte, mais il y a un risque d'écarter des éléments

qui ne semblent pas importants à première vue mais qui pourraient le devenir à la lumière d'autres informations obtenues plus tard dans la recherche.

Il est important de faire les transcriptions rapidement après la réalisation des entrevues afin de bien comprendre le contexte dans lequel les informations ont été données. Il est également important de noter le profil de la personne interrogée (ex : femme aînée, élevée dans le bois, grand-mère...)

ANALYSE : une fois la phase de collecte de données terminée, comment analyser toutes ces entrevues maintenant retranscrites, toutes ces notes et lectures provenant de livres, articles, discussions informelles, observations ou entrevues? Il n'est pas rare de se sentir un peu dépassé par toutes ces pages de transcriptions et de notes. Ces documents renferment pourtant de riches données qui permettront de répondre aux questions de recherche. Pour éviter de s'y perdre et parvenir à bien faire émerger ces éléments de réponses, il s'agit de procéder de façon méthodique. C'est ce que l'on appelle la phase d'analyse des données. « L'analyse entend produire une synthèse explicative des informations recueillies »¹.

¹ Jean-Pierre Deslauriers, *Recherche qualitative, guide pratique*, Mc Graw Hill, 1991

Analyser, c'est classer, répertorier, synthétiser, catégoriser les informations. C'est valoriser de manière organisée la parole de nos interlocuteurs. Et c'est cette parole qu'il est important de retrouver dans le rapport final. Une bonne analyse facilitera grandement la présentation des résultats et l'écriture du rapport.

L'analyse peut se faire tout au long de la recherche afin de demeurer à l'affût des éléments imprévus pouvant surgir en cours de recherche et même amener à modifier certaines questions de recherche ou à ajouter de nouvelles entrevues pour combler l'information manquante. Ces constats et décisions devraient d'ailleurs être notés dans le journal de bord.

Vient cependant un moment où il est temps de faire le point sur les informations recueillies et les analyser de façon systématique : y a-t-il des tendances? Y a-t-il des divergences? Que peut-on comprendre des témoignages et notes colligées?

Une des façons d'organiser l'information et de la classer, consiste à la découper selon des thèmes ou sous-thèmes qui peuvent aider au processus d'analyse. Certains thèmes peuvent avoir été choisis au moment de définir le sujet de recherche et la problématique, mais il va s'en ajouter en cours de route et lors de la lecture des entrevues, car les informations recueillies et les témoignages des gens interviewés vont modifier ces choix et les bonifier.

Pour organiser et classer l'information, chaque chercheuse développera sa façon personnelle de fonctionner. Généralement on identifiera quels paragraphes ou phrases des transcriptions se réfèrent aux thèmes que l'on a identifiés, soit en écrivant dans la marge ou alors par un code de couleur (en surlignant les passages pertinents). On peut ensuite décider de regrouper tous les passages de toutes les entrevues sur un même thème pour nous donner un portrait de ce qui a été dit sur ce thème ce qui facilitera l'analyse.

Si un des thèmes est par exemple le territoire, on inclura tout ce qui, dans les entrevues, se réfère au territoire, et ce, sans discrimination : « notre territoire ce n'est pas seulement la communauté, il va bien au-delà » ou « moi je me sens bien quand je suis dans la communauté, c'est mon lieu » « pour moi c'est dans le bois que je me sens chez moi » etc. En regroupant toutes ces références au territoire on peut alors faire l'analyse : pour certaines personnes, le territoire c'est d'abord la communauté comme lieu d'identification, pour d'autres c'est en dehors de la communauté, dans le bois.

Il faudra ensuite réfléchir à la façon dont les données répondent à la question de départ, ou suggèrent de nouvelles questions. Pour revenir à l'exemple précédent, on

conclura peut-être que la relation au territoire varie selon les individus ou les communautés. Il est souvent judicieux de prendre un temps de recul avant de tirer des conclusions d'analyse afin de se laisser le temps de mûrir et approfondir sa réflexion.

SATURATION : la cueillette des données est terminée quand il y a une répétition dans les témoignages des participants et que l'éventail des différentes opinions est couvert. Bref, quand à travers toutes les données, il n'y a plus de nouvelles réponses, de nouveaux éléments pouvant modifier l'analyse.

Puis, il s'agit de construire une compréhension de la réalité, du thème que l'on cherche à approfondir. À partir de la question de recherche, les données permettent de construire une réponse. Cette réponse n'est pas toujours celle qui était attendue. Il est possible que les résultats de la recherche nous dérangent et qu'ils forcent à remettre en question les idées et les opinions de départ. Ceci est loin d'être un échec! C'est la richesse même du processus de recherche!

VALIDATION : lorsque l'analyse est suffisamment avancée et que certaines conclusions commencent à être tirées, vient la période de la validation avec les participant(e)s au projet. Cela ne permet pas seulement de vérifier si les informations ont été bien comprises, mais c'est également l'occasion de partager les résultats préliminaires avec les personnes impliquées.

La validation prend généralement la forme d'une rencontre avec les participant(e)s. Dans certains cas on choisira de regrouper les participantes, dans d'autres on choisira de les rencontrer une à une. L'avantage d'une rencontre de groupe est de permettre un moment de partage et de confronter les informations. La rencontre de validation est aussi l'occasion d'aller chercher des précisions manquantes au moment des entrevues. C'est enfin l'occasion pour les participantes de participer aux conclusions et à l'analyse. La validation est un moment très intéressant de la recherche.

Éléments à garder en tête :

- Vérifier que les thèmes retenus couvrent tous les aspects de la question de recherche.
- Trouver une façon d'ordonner les informations selon les thèmes
- Bâtir les réponses à la question de recherche à partir de ces informations
- Procéder à la validation auprès des personnes participantes.

La diffusion et le partage des résultats

POURQUOI DIFFUSER? Partager les résultats d'une recherche d'abord avec celles et ceux qui y ont contribué et plus largement avec ceux et celles pouvant être interpellés par les résultats permet de ne pas garder pour soi les connaissances acquises. Sans diffusion, la recherche ne sera jamais complètement achevée.

La diffusion peut prendre plusieurs formes et s'adresser à différents publics.

COMMENT DIFFUSER? Comment diffuser les résultats de notre travail? Quelles formes voulons-nous que cela prenne? Avec qui doit-on discuter des formes du partage des résultats de notre recherche? Avec l'équipe de travail? Avec les communautés? Les participantes? Comment en discuter?

Quelles sont les formes que peut prendre notre rapport? Il n'est pas obligatoire de se limiter à un rapport écrit. Si un rapport avec les informations recueillies dans le processus de recherche est rédigé, mais qu'il n'est pas diffusé, il n'y aura pas d'impact sur la vie des femmes ni sur les politiques qui s'adressent à elles. Un rapport peut être utile, par exemple pour le Conseil de bande, ou alors comme base pour un mémoire devant une commission parlementaire, mais il peut être inutile pour les gens de la communauté qui ne liront jamais un texte de plusieurs pages.

On peut donc imaginer des témoignages filmés ou une affiche, du perlage, ou des propositions de changements politiques, ou tout cela en même temps. Cela dépend du public cible et de l'objectif du partage.

À QUI DIFFUSER? Les objectifs de diffusion peuvent être multiples et donc nos publics-cibles également.

Dans le contexte de ce projet, le premier et principal public devrait être les femmes elles-mêmes, c'est-à-dire celles qui ont participé à la recherche mais également, plus largement, celles qui vivent dans les communautés. Dans le contexte d'un projet de recherche portant par exemple sur l'identité, il s'agira de revaloriser une identité définie en dehors de l'État canadien à partir de la perspective des femmes dans les communautés. C'est donc d'abord aux femmes que l'on s'adressera et c'est avec elles que l'on voudra prioritairement partager les résultats. La forme de diffusion peut alors être une rencontre, un échange. Celles-ci pourront aussi décider des autres publics à toucher et de la façon de le faire.

Si on veut un changement de politique, alors il faudra également s'adresser à ceux qui ont le pouvoir de procéder à ces changements ou de les stimuler: conseil de bande, parlementaires, municipalités, gouvernement fédéral ou provincial, etc. À ce moment, un rapport, un mémoire, une conférence de presse, peuvent être les meilleurs moyens de diffusion.

Pour sensibiliser les non-autochtones à une réalité autochtone, le public-cible est beaucoup plus large. Une publication facile d'accès, une émission de télévision ou de radio, une affiche, pourraient alors être envisagées.

QUOI DIFFUSER? il faut choisir ce qu'on veut diffuser (est-ce qu'on veut tout diffuser?) et surtout à qui? Peut-être veut-on diffuser certains éléments strictement aux groupes de femmes, d'autres aux autorités de la communauté, au gouvernement ou au grand public. Les formes et le contenu ne seront pas les mêmes. Choisir ce qu'on veut diffuser ne signifie pas nécessairement cacher des résultats, mais adapter la forme et la quantité de ce qu'on veut partager selon les publics visés.

ÉLÉMENT DE RÉFLEXION : réfléchir au processus de prise de décision en vue de la diffusion : pourquoi on veut diffuser? À qui? Comment?

Éléments à garder en tête :

- Répondre à toutes les questions posées dans cette fiche;
- S'assurer que les modes de diffusion choisis sont réalistes;
- Dans certains cas il faut décider du mode de diffusion avant d'entreprendre la recherche (exemple s'il s'agit d'un film, il faut pouvoir filmer durant la recherche).

La rédaction du rapport de recherche



Quelle que soit la façon dont les résultats de la recherche seront présentés, il est utile de se préparer en fonction des rubriques présentées dans cette fiche. Le rapport de recherche n'est pas obligatoirement long. Par contre, il restera toujours une référence utile même si les résultats peuvent en parallèle être présentés sous forme d'entrevue vidéo ou autrement. L'utilité d'un rapport écrit est qu'il peut être consulté par section. Il peut être utile à des organisations de femmes ou au conseil de bande de la communauté. En revanche, la vidéo doit habituellement être regardée en entier pour en connaître l'ensemble des éléments.

Le rapport de recherche permet de suivre toute la démarche de la recherche, c'est-à-dire le chemin parcouru pour en arriver aux résultats. Il y aura donc une partie présentant le processus de recherche et une partie destinée à la présentation des résultats.

Titre de la recherche

Le titre doit indiquer le plus clairement possible le sujet de la recherche. Plus le titre sera clair plus il attirera la lectrice ou le lecteur.

1-Introduction

Ici on parle brièvement du projet et du pourquoi de la recherche. L'introduction est souvent rédigée à la toute fin. Le reste du rapport ayant déjà été écrit, cela aide à identifier les éléments d'introduction. L'introduction doit être relativement brève (par exemple, pour un rapport de 10 pages, celle-ci ne devrait pas dépasser une page).

2-Le contexte – la problématique

Au moment d'entreprendre une recherche on a une idée du contexte, c'est à dire de l'environnement qui porte à formuler telle ou telle question de recherche. Pour expliquer la situation générale dans la communauté sur le thème qui nous intéresse, des documents, des statistiques seront utilisés afin de mieux situer l'idée et la question de recherche.

3-Question de recherche et concepts

La question de recherche choisie est présentée et, si nécessaire, la raison de ce choix. Les principaux concepts utilisés sont également présentés et expliqués afin de s'assurer de la compréhension de la lectrice ou du lecteur.

Par exemple, dans une recherche sur l'identité on explicitera la définition du concept d'identité, de citoyenneté, de membership.

4-La méthodologie

C'est le moment d'expliquer comment les données ont été recueillies. Quelle méthodologie a-t-on choisie pour recueillir des éléments d'information sur la question de recherche? Des entrevues individuelles, de groupe, des sondages?

L'échantillon : Il faut expliquer pourquoi et comment les personnes interviewées ont été choisies (quels critères ont guidé la sélection), ce qu'elles représentent dans la communauté et pourquoi elles sont susceptibles de posséder l'information pertinente. Combien sont-elles? Combien d'entrevues de groupes (à quelle date) et combien d'entrevues individuelles (avec qui). Les noms des personnes ne sont pas divulgués mais on peut mentionner des informations plus générales. Par exemple: trois aînés nés et élevés dans le bois, trois adultes nés dans le bois ou dans la réserve qui sont allés dans les pensionnats ou en ville, trois jeunes qui sont nés et élevés dans la réserve, deux membres du conseil de bande....

Le déroulement de la recherche: C'est le moment d'expliquer ce qui a bien ou moins bien fonctionné, s'il y a eu des surprises bonnes ou mauvaises. Il est possible d'expliquer que l'information sur tel élément a été plus abondante et moins sur tel autre.

Les lectures (si pertinent): c'est l'occasion de résumer ce que les lectures ont apporté à la recherche.

5-Les résultats

La présentation des résultats obtenus implique de présenter les principaux thèmes qui sont ressortis de la collecte de données, les éléments qui font consensus et sur lesquels tout le monde s'entend tout comme ceux qui sont contradictoires ou les positions sont opposées. Quels sont les arguments qui soutiennent ces différentes positions? Comment ces informations coïncident-elles avec les lectures ou alors comment apportent-elles un éclairage nouveau?

Quelles sont les conclusions suite à l'analyse des données recueillies?

6-Discussion des résultats

La discussion des résultats est le segment destiné

à questionner les résultats et à les remettre dans un contexte plus large. En quoi les résultats constituent-ils une réponse aux questions de départ. Qu'est-ce que ces résultats nous apprennent et qu'est-il possible de faire à partir de ces constatations? À cette étape, il peut être pertinent de formuler des recommandations pour l'action et pour le changement ou alors de poser d'autres questions qui nous amèneront plus loin.

7-Conclusions

C'est l'occasion de faire un bref résumé de l'ensemble de la recherche et de finir en soulignant les apprentissages. Tout comme pour l'introduction, cette portion doit demeurer brève.

8-Références bibliographiques

Seules les références qui ont été directement utiles à la recherche seront mentionnées et citées. Cela inclut les textes gouvernementaux, les articles de journaux, les livres ou autres ouvrages consultés. Il y a des normes de présentation pour les bibliographies, il vaut mieux consulter des guides.<http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/documents/Comment%20r%C3%A9diguer%20une%20bibliographie.pdf>

9-Annexes

En général le ou les questionnaires produits au cours de la recherche sont inclus.

L'éthique de la recherche : Le consentement préalable, libre et informé



Dans l'histoire des autochtones d'ici et d'ailleurs, la recherche a souvent mené au vol pur et simple de connaissances et/ou d'objets sacrés voire de restes humains. Elle a aussi parfois été l'occasion d'attitudes méprisantes et même racistes. La recherche a souvent servi les intérêts de la colonisation et des politiques discriminatoires des différents États. C'est pourquoi les autochtones ont réfléchi à la façon de décoloniser la recherche et donc de l'utiliser pour provoquer des changements qui aillent dans le sens du mieux-être de leurs peuples et qui favorisent la prise en charge par eux-mêmes de leur propre avenir.

Au Québec, deux publications essentielles traitent de l'éthique dans la recherche : celle de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador et celle de Femmes autochtones du Québec (voir liste de références).

Trois questions liées à l'éthique de recherche sont abordées ici : le consentement, la confidentialité et la guérison.

Qui on consulte? Qui consent?

Au moment d'entreprendre une recherche, doit-on toujours consulter le conseil de bande? Est-ce suffisant de le consulter? Quoi faire si le conseil de bande n'est pas d'accord? Faut-il consulter ou obtenir le consentement d'autres groupes dans la communauté? Comment obtenir le consentement des personnes qui participent à la recherche?

Il y a une différence entre consultation et information. La consultation va au-delà de l'information et elle implique un rôle plus actif de la part de la personne ou de l'organisation qui est consultée. En principe dans une consultation, il y a une ouverture à apporter des mo-

difications au projet initial, ce qui n'est pas le cas quand on se limite à informer. Libre et informé implique que la consultation se fait après qu'il y ait eu une information complète sur le projet et qu'il n'y ait aucune pression pour se prononcer d'une façon ou d'une autre. Par contre, il n'y a aucun engagement, par exemple, à ne pas réaliser le projet ou la recherche s'il y a désaccord. Il y a un engagement d'accommodement.

Le consentement implique l'accord, l'approbation. Il s'agit donc de quelque chose de plus fort que la consultation. Il est lui aussi libre et informé.

Le consentement n'est pas acquis une fois pour toutes: « La personne doit connaître les objectifs poursuivis par le chercheur avant de s'engager dans le projet. Cela signifie que le participant doit être en mesure de donner un consentement éclairé à toutes les étapes du projet. Il ne suffit pas d'obtenir sa permission au début, de la déposer au dossier et de l'oublier par la suite. Enfin, des moyens doivent être pris pour protéger l'anonymat des personnes et la confidentialité des informations transmises. ¹ »

¹ Jean-Pierre Deslauriers, *Recherche qualitative, guide pratique*, Mc Graw Hill, 1991

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION: il peut être utile de consulter le formulaire de consentement du protocole de l'Assemblée des premières nations et d'évaluer sa faisabilité. Si celui-ci n'est pas applicable dans le contexte d'une recherche précise, il faudra réfléchir à la meilleure façon d'obtenir le consentement. Cela peut varier selon les communautés. Cela peut également signifier qu'il faudra rédiger un formulaire de consentement adapté à la réalité du projet envisagé.

Qu'est-ce que la confidentialité en contexte communautaire?

Qu'est-ce qui peut être partagé et qu'est-ce qui ne peut pas l'être? Les personnes qui participent à des entrevues préfèrent le plus souvent que leurs opinions ne leur soient pas attribuées, c'est à dire que personne ne puisse savoir que c'est eux qui ont prononcé ces paroles. Comment partager tout en préservant la confidentialité des personnes qui ont communiqué des informations, mais ne veulent pas être identifiées? Dans une petite communauté, la confidentialité peut parfois constituer un véritable défi car tout le monde se connaît et les rumeurs circulent vite. C'est particulièrement un enjeu dans le cadre d'entrevues de groupe. Dès lors, comment prévenir de possibles problèmes?

En ce qui a trait aux informations qui ont été recueillies, une fois traitées que fait-on avec? Si les différentes entrevues, réunions ou cercles de partage sont enregistrées, est-ce qu'on détruit les bandes sonores ou vidéo qui permettraient l'identification de la personne, des personnes? Est-ce que le premier consentement s'étend à la diffusion? Si on veut publier des témoignages comment procéder?

Il n'y a pas de réponse toute faite à ces questions. Même si les textes présentés ci-dessous sont utiles, une discussion sur la situation particulière de chaque communauté et de chaque recherche est toujours importante (voir section spécifique sur la confidentialité pour des techniques).

Le Protocole de recherche de l'Assemblée des Premières nations et les Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones de Femmes autochtones du Québec (FAQ).

PCAP (Propriété, Contrôle, Accès, Possession) sont des

principes développés par les autochtones et intégrés dans le cadre du Protocole de recherche de l'Assemblée des Premières nations et les Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones de Femmes autochtones du Québec (FAQ). Les «Lignes directrices» de FAQ sont adaptées à la réalité des femmes et énoncent les différentes étapes que devrait comprendre toute recherche et proposent une liste d'éléments à vérifier avant d'entreprendre quoi que ce soit. Elles sont en plein accord avec les principes autochtones énoncés précédemment (voir section sur les principes autochtones).

Ces principes s'appliquent à toutes les recherches effectuées en milieu autochtone. Mais, la propriété des données, le contrôle de ces données ou des recherches, l'accès aux données et la possession doivent-elles être celle des conseils de bande, de Femmes autochtones au Québec ou alors des groupes de femmes de la communauté?

Les femmes sont au centre du projet. Elles sont des actrices privilégiées et doivent être considérées comme telles à toutes les étapes. L'information recueillie est un patrimoine collectif des femmes qui travaillent en faveur des droits des femmes. Mais qu'en est-il des autres instances de la communauté?

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION: lire attentivement les Lignes directrices de FAQ ainsi que les principes (PCAP) adaptés aux femmes. Considérer les étapes et la liste de vérification proposées.

Guérison et spiritualité:

Souvent dans le cadre d'une recherche, lors de la réalisation des entrevues par exemple, des blessures individuelles ou collectives peuvent ressurgir. Elles peuvent provenir d'expériences personnelles ou plus globalement être provoquées par l'histoire de discrimination et de colonisation collective, ou d'expérience de discrimination et/ou de violence vécue individuellement par les participantes.

C'est une responsabilité de la chercheuse de veiller à ne pas laisser les personnes seules avec leur douleur. Cela ne signifie pas que l'équipe doive tout prendre en charge elle-même mais elle doit avoir une stratégie pour que l'expression de leur réalité par les femmes soit une expérience enrichissante et libératrice plutôt que douloureuse et déprimante. Il est important de

prévoir différents moyens pour ce faire.

La spiritualité peut se révéler un moyen privilégié pour faire face à cette situation et amorcer un processus de guérison. Celui-ci doit être global et holistique : Il est recommandé de clore tout exercice de réflexion par des pratiques de guérison afin de boucler la boucle et de refermer les blessures qui auraient pu s'ouvrir durant l'exercice. Il faut aussi clore les échanges avec des paroles positives à partir des informations confiées par les participantes.

Dans des cas plus difficiles, il faut aussi être prêt à référer à des services à plus long terme si cela se révèle nécessaire. Un contact préalable avec les ressources en santé et services sociaux de la communauté peut s'avérer important.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION : réfléchir et anticiper les possibles blessures pouvant être rouvertes lors d'entrevues ou de rencontres collectives. Envisager les différentes stratégies possibles selon les communautés.

Éléments à garder en tête

- Bien comprendre les principes de propriété, contrôle, accès, possession et s'assurer de les intégrer au processus de recherche;
- S'assurer du consentement des participants et des autorités concernées;
- S'assurer de garder la confidentialité des personnes tout étant transparente sur la recherche et ses résultats;
- S'assurer de la confidentialité même après que la recherche soit terminée (destruction des données) tout en s'assurant que les autorités et les participant-e-s aient le contrôle et la propriété des résultats.
- S'assurer que la recherche ne contribue pas à rouvrir des blessures sans avoir prévu une stratégie de guérison.

L'identité



L'identité des femmes autochtones



Contexte colonial et identité

Au Canada, le statut indien est une identité légale attribuée aux personnes reconnues comme indiennes par le gouvernement fédéral et qui définit leur accès aux services spéciaux réservés aux indiens (exemption de taxe, impossibilité de vendre ou hypothéquer un terrain). En quoi cette « identité » influence-t-elle la vie des personnes et des femmes autochtones en particulier?

«L'identité juridique» n'a pas toujours été définie par le gouvernement fédéral. En fait au moment de la colonisation :



Les Sociétés autochtones étaient bien organisées, tant sur le plan social, économique et juridique avec des structures gouvernementales distinctes (incluant des systèmes héréditaires, des systèmes de clans, des systèmes militaires, des fédérations, confédérations, etc.). Les femmes autochtones bénéficiaient d'un degré de respect, d'égalité et de pouvoir politique que n'auraient jamais pu espérer les Européennes de la même époque. Plusieurs sociétés autochtones étaient d'ailleurs de nature matriarcale ou semi-matriarcale et matrilineaire. Les femmes autochtones jouaient donc un rôle essentiel au sein des familles et communautés en tant que premières enseignantes dans la maison, de guérisseuses et de celles donnant la vie¹.



Évolution de l'identité juridique telle que définie par le gouvernement canadien

C'est à partir de 1850 que le gouvernement du Canada met en place un ensemble de lois avec l'objectif avoué d'assimiler graduellement les autochtones à la nouvelle majorité de colons européens. Ces lois constituent le premier jalon de l'appropriation des terres et ressources des peuples autochtones par le Canada. En effet l'objectif avoué est de réduire le nombre des personnes ayant un statut indien surtout dans le contexte de traités qui « dé-

¹ Femmes autochtones du Québec, *Comment définir l'identité et la citoyenneté autochtones: enjeux et pistes de réflexion*, Kahnawake 2012
<http://www.faq-qnw.org/sites/default/files/publications/QNW-FAQ-M%C3%A9moire%20Identit%C3%A9%20et%20citoyennet%C3%A9%20autochtone%20FINAL%20FR.pdf>

dommagent » les Indiens et qui attribuent les terres de réserves en fonction du nombre de personnes statuées. Moins les indiens sont nombreux et moins grandes sont les quantités de terres qui devront leur être attribuées.

Ces lois seront regroupées en 1876 dans une loi-cadre appelée « **Loi sur les Indiens** » adoptée par un parlement duquel sont exclus les autochtones lesquels n'ont même pas le droit de vote (jusqu'en 1960).

Le Canada impose aux autochtones sa vision patriarcale de la famille et de l'identité :

[...] Jusqu'en 1985, l'Indien transmet son statut à son épouse, même si cette dernière est non indienne, alors que l'Indienne perd automatiquement son statut légal quand elle épouse un non indien. Un frère et une sœur élevés tous deux par des parents autochtones, dans le respect de leur culture et sur leur territoire, se retrouvent dans des situations diamétralement opposées quand ils épousent des non indiens au sens de la Loi sur les Indiens. ..Les enfants du frère seront reconnus comme des indiens tandis que les enfants de la sœur deviendront des « blancs » selon les termes de la loi.²

Après plusieurs années de lutte menée notamment par FAQ, la loi est changée en 1985 via la **Loi C-31** :

L'article 6 (1) permet à une femme indienne ayant épousé un non indien avant 1985 de recouvrer le statut d'Indienne dont elle avait été privée en raison de ce mariage. Ses enfants, issus de ce mariage, recouvrent aussi leur statut d'Indiens, mais en vertu de l'article 6 (2). Pour que leurs enfants, à leur tour, aient le statut d'Indiens, ils devront épouser une personne avec statut.

Suite à la loi C-31 plus de 130 000 personnes ont recouvré leur statut entre 1995 et 2005.

Malgré ces changements, en vertu d'une politique du ministère des Affaires indiennes et développement du nord, si une femme, lorsqu'elle a un enfant, n'inscrit pas le nom du père et que celui-ci ne reconnaît pas légalement sa paternité, le ministère considère auto-

matiquement le père comme étant non-autochtone. Cette pratique a immanquablement une influence sur le statut de l'enfant. En effet, si la mère possède un statut en vertu du paragraphe 6 (2) de la Loi, son enfant ne pourra être statué et ce, même si son père biologique est un indien statué. De la même façon, si la mère a un plein statut (donc en vertu du paragraphe 6 (1)) alors l'enfant aura un statut partiel (6 (2)) limitant ainsi sa capacité légale à transmettre son statut à sa future progéniture. Or, avant 1985 l'enfant né d'une mère célibataire acquérait le statut de sa mère.

Loi C-3 : est adoptée suite au jugement émis par la Cour d'appel de la Colombie Britannique quant à la poursuite entreprise par Sharon McIvor, une autochtone de cette province. Elle soutenait qu'il y avait discrimination quant au statut, entre ses petits-enfants et ceux de son frère alors que tous deux avaient marié des non-autochtones. Ceux de son frère avaient un statut indien, même en épousant eux-mêmes des non-autochtones alors que ceux de Sharon n'en n'avaient pas s'ils étaient nés avant 1985. Cette démonstration a convaincu la Cour et a obligé le gouvernement fédéral à modifier sa loi.

C'est pourquoi la loi C-3 adoptée en 2010, donne le droit d'inscription au registre indien 6 (2) à tout petit-fils ou petite-fille d'un indien qui a retrouvé son statut avec la loi C-31 (donc celles qui avaient marié un non indien ou les hommes dont la mère et la grand-mère étaient non indienne). Ayant un statut 6 (2) ils ne pourront le transmettre que s'ils épousent un conjoint ayant un statut, qu'il soit 6 (2) ou 6 (1). Selon FAQ, on estime à 45 000 le nombre de personnes qui pourraient se prévaloir de cette loi pour retrouver leur statut.

Le «statut indien» continue donc de se transmettre administrativement en fonction des critères du gouvernement canadien et n'a rien à voir avec la connaissance de la culture des peuples autochtones, de leur langue ou de leur filiation avec le territoire.

² Femmes autochtones des Amériques, Droits et Démocratie, 2006

STATUT D'INDIEN HÉRITÉ D'UNE GRAND-MÈRE (EX: SHARON MCIVOR)		STATUT D'INDIEN HÉRITÉ D'UN GRAND-PÈRE (EX : FRÈRE DE SHARON)	
AVANT 1985			
Sharon McIvor a épousé un non-Indien	statut perdu	Frère de Sharon a épousé une non-Indienne	statut
Jacob Grismer (fils) a épousé une non-Indienne	aucun statut	Fils a épousé une non-Indienne	statut
Petit-enfant	aucun statut	Petit-enfant disposition « mère grand-mère »	statut en vertu de l'ancien 12(1)a)(iv) jusqu'à 21 ans
APRÈS 1985 (PROJET DE LOI C-31)			
Sharon McIvor a épousé un non-Indien	rétablissement du statut en vertu de 6(1)c)	Frère de Sharon a épousé une non-Indienne	statut en vertu de 6(1)a) maintenu
Jacob Grismer (fils) a épousé une non-Indienne	6(2) clause limitant la deuxième génération	Fils a épousé une non-Indienne	statut en vertu de 6(1)a) maintenu
Petit-enfant né <i>après</i> 1985	aucun statut	Petit-enfant né <i>après</i> 1985	6(2) clause limitant la deuxième génération»
Petit-enfant né <i>avant</i> 1985	aucun statut	Petit-enfant né <i>avant</i> 1985	6(1)c) rétablissement du droit en vertu de la disposition mère grand-mère
MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PARLEMENT (PROJET DE LOI C-3)			
Sharon McIvor a épousé un non-Indien	6(1)c) statut	Frère de Sharon a épousé une non-Indienne	6(1)a) statut
Jacob Grismer (fils) a épousé une non-Indienne	6(1)c. 1) statut	Fils a épousé une non-Indienne	6(1)a) statut
Petit-enfant né <i>après</i> 1985	6(2) statut	Petit-enfant né <i>après</i> 1985	6(2) statut
Petit-enfant né <i>avant</i> 1985	6(2)	Petit-enfant né <i>avant</i> 1985	6(1)c) statut

Les codes d'appartenance

Depuis 1985, les bandes indiennes peuvent déterminer leurs propres règles quant à **l'appartenance à la bande** par vote majoritaire des membres adultes. C'est ce qu'on appelle le Code d'appartenance : 360 des 610 premières nations (1999) fondaient leur statut de membre sur les dispositions de l'article 11 de la loi sur les Indiens.

On retrouve quatre types principaux de codes :

1. Les règles sur la descendance d'un parent, en vertu desquelles une personne peut devenir membre à condition que l'un de ses parents appartienne à une bande ou puisse y appartenir.
2. Les règles sur la descendance des deux parents, qui prévoient que pour qu'une personne soit admissible, ses deux parents doivent être membres d'une bande ou pouvoir l'être.
3. Les règles sur la quantité de sang, qui fondent l'admissibilité sur la quantité de sang indien d'une personne (en général 50%)
4. Les règles prévues dans la loi sur les Indiens qui fondent l'appartenance sur les paragraphes 6 (1) et 6 (2) de la loi sur les Indiens.

38% Utilisent la règle sur la descendance d'un parent, 28% exigent que les deux parents soient de descendance indienne, 13% se basent sur des critères de sang et 21% sur la loi sur les Indiens.³

Parfois, les codes de membership sont plus restrictifs que la « Loi sur les Indiens ». Ainsi à Kahnawake il y a 9531 personnes qui ont le statut indien : 6154 sont membres, 72 sont des résidents non membres, 4 sont des membres suspendus et 3301 sont des non membres (chiffres de 2007).

Parfois les codes sont moins restrictifs que la « Loi sur les Indiens ». Toutefois, à moins d'exceptions, les subventions et transferts accordés aux bandes par le gouvernement fédéral sont calculés en fonction du nombre de personnes ayant le Statut dans la communauté.

Un exemple de code moins restrictif, les accords du Nunavut de 1993 : «Est admissible une personne qui

est un Inuk au sens des us et coutumes des Inuit, qui se dit un Inuk et qui a des liens avec le Nunavut. Par contre, historiquement, les Inuit n'ont pas été soumis à la loi sur les Indiens.»⁴

Statut, identité et citoyenneté : la même chose?

« Le statut légal que confère le gouvernement canadien et l'identité autochtone que ressent chaque personne sont deux choses bien différentes. Pourtant, le statut légal et l'appartenance à la bande sont les deux facteurs déterminants lorsque vient le temps de bénéficier de certains droits dans la communauté. Ils donnent en effet la possibilité de vivre dans la réserve et d'obtenir un logement, de fréquenter l'école bilingue ou de participer à la vie culturelle et spirituelle. Privés de cet accès, les gens sont contraints d'aller vivre en ville où il est plus difficile de transmettre leur culture aux enfants et où l'identité autochtone devient évidemment plus fragile.»⁵

Concepts : Le statut, l'identité, la citoyenneté, quelles sont les différences?

-Statut : terme utilisé dans la législation canadienne pour désigner une personne qui est inscrite au registre des Indiens et qui a droit aux services prévus pour ces personnes et qui doit se conformer aux obligations prévues par la loi.

-Identité : terme plus large qui réfère à la façon dont les gens ou les peuples se définissent. On peut parler d'identité personnelle, mais aussi d'identité nationale ou d'identité de groupe.

-Citoyenneté : terme lié à la capacité d'exercer ses droits principalement politiques, comme membre d'une communauté. Ex. : on a le droit de vote quand on devient citoyen canadien. Les codes d'appartenance de certaines bandes énoncent des critères pour faire partie de la bande et y avoir le droit de vote, de bénéficier des services, d'un terrain, d'une maison.

³ Megan Furi, Jill Wherrett, Questions relatives au statut d'indien et à l'appartenance à la bande, Bibliothèque du parlement, division des affaires politiques et sociales, www.bdp.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/bp410.htm

⁴ Cité par Sébastien Grammond, L'identité autochtone saisie par le droit, dans Pierre Noreau et Louise Rolland (dir.), *Mélanges Andrée Lajoie*, Éditions Thémis, 2008, pp. 285-329.

⁵ Droits et Démocratie

L'identité selon les instruments juridiques internationaux

L'article 9 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones traite de l'identité : « Les autochtones, peuples et individus, ont le droit d'appartenir à une communauté ou à une nation autochtone, conformément aux traditions et coutumes de la communauté ou de la nation considérée. Aucune discrimination quelle qu'elle soit ne saurait résulter de l'exercice de ce droit. »

La Convention 169 de l'Organisation internationale du travail stipule à son article 1 « 2. Le sentiment d'appartenance indigène ou tribale doit être considéré comme un critère fondamental pour déterminer les groupes auxquels s'appliquent les dispositions de la présente convention. »



La position de Femmes autochtones au Québec sur l'identité

«FAQ demande donc au gouvernement du Canada d'éliminer la catégorisation du statut en reconnaissant le droit inhérent des peuples autochtones de définir eux-mêmes qui peut être citoyen et membre de leur nation et quelles sont les obligations et les droits engendrés par cette définition. Toutefois, cela doit se faire conformément au droit international des droits de la personne. Les peuples autochtones ont effectivement le droit de se gouverner eux-mêmes, d'entériner leur propre forme de gouvernement et de citoyenneté non pas comme une faveur du gouvernement fédéral, mais comme le droit inhérent des peuples ayant occupé ces terres depuis des temps immémoriaux ».⁶

Éléments de réflexion :

- Comment sont traités les gens qui n'ont pas de « statut indien » dans votre communauté? Ont-ils droit aux services? Est-ce qu'on peut être autochtone sans avoir de statut? Être membre sans avoir de statut?
- Y-a-t-il un code d'appartenance qui définit qui est membre ou non de la communauté? Si oui que dit-il à propos des femmes mariées ou vivant avec des non-autochtones? Comment sont traités les gens de la communauté qui vivent en ville? Et leurs enfants?



L'identité depuis notre perspective

L'identité légale a été décidée par d'autres que les autochtones eux-mêmes. Et cette identité a eu des conséquences sur la vie des personnes touchées. Mais comment se définir comme femme autochtone à partir de l'expérience vécue et de la culture?

Il s'agit de répondre à la question « Qu'est-ce que c'est pour moi que d'être une femme autochtone? Une femme innue ou abénakise? »

Quels sont les éléments de l'identité : Le territoire? La Langue? La communauté? La famille? Quand on est en ville, qu'est-ce qui fait qu'on est autochtone? Quand on a seulement un parent autochtone, est-on autochtone? Peut-on devenir autochtone même si on n'a pas de parent autochtone? Qui décide? Est-ce qu'il faut aller dans le bois pour être autochtone? Connaître l'histoire, parler la langue? Est-ce qu'il y a plusieurs façons d'être innue ou abénakise? Qui les communautés reconnaissent-elles comme membres de leurs nations?

⁶ Femmes autochtones au Québec, *Mémoire sur le Projet de Loi C-3*, présenté au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord, Chambre des communes, 2010

Références

- Basile Suzy, Robertson France, *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*, Femmes autochtones au Québec, 2012, <http://www.faq-qnw.org/fr/publications/lignes-directrices-en-mati%C3%A8re-de-recherche-avec-les-femmes-autochtones>
- Basile Suzy, Gros-Louis Mchugh Nancy, Montambault Patricia, Patterson Elisabeth, *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador*, 2014 https://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/francais_web.pdf?sfvrsn=2
- Collectif, *Art of Hosting, L'art du Leadership participatif- Guide des méthodes*, votre cahier de bord-Centre Port Royal, St-Lambert des bois, France, 2012 <http://www.aohmontreal.org/wp-content/uploads/2013/01/AoH-2012-francais.pdf>
- Deslauriers Jean-Pierre, *Recherche qualitative, guide pratique*, Montréal, Mc Grawhill, 1991.
- Kishk Anaquot Health Research, *La recherche collaborative « Une perspective autochtone »*, avril 2008, http://www.ccghr.ca/wp-content/uploads/2013/04/IndigenousLens_GIHR_2008_fr.pdf
- Long Donald, *Définir une problématique de recherche*, mars 2004, Université de Moncton, <http://web.umoncton.ca/umcm-longd02/TheorixDownload/probleme.pdf>
- Ministère de la Santé du Canada, *La boîte à outils, ressources d'action communautaire pour les Inuit les Métis et les Premières nations*, archivé en 2013. http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/pubs/services/_adp-apd/toolbox-outils/index-fra.php
- Riverin Josée-Anne, Duhaim Bernard, *Wasaiya Parce que je suis femme et autochtone*, Femmes autochtones au Québec, Service aux collectivités de l'UQAM, manuel des formatrices. <http://www.faq-qnw.org/fr/publications/projet-wasaiya-manuel-des-formatrices>
- Work Group for Community Health and Development, *Community Tool Box*, Université du Kansas : <http://ctb.ku.edu/en> Voir particulièrement chapitre 31 sur la recherche en vue du plaidoyer « Advocacy Research » ainsi que ; Chapitre 3, section 6 sur les Focus Group; section 12 sur les entrevues et section 16 sur la recherche qualitative. En anglais et en espagnol seulement.

Exemple de formulaire de consentement

En partenariat avec Femmes autochtones du Québec, le projet Kaianishkat vise à construire un réseau de chercheuses communautaires pour contribuer à l'autonomie des communautés en matière de recherche.

Ce projet est une initiative conjointe de l'organisation Femmes autochtones du Québec (FAQ) et du Service aux collectivités de l'UQAM.

Dans le cadre de ce projet de formation, un projet de recherche a été développé pour la communauté de _____.

L'objectif poursuivi par cette recherche est : _____

Durée de la recherche : La recherche dans la communauté durera environ six mois, soit jusqu'en novembre 2015.

Toutes questions concernant le projet de recherche pourront être adressées à:

(nom de la chercheuse)

1. Je soussigné(e) _____ (nom en lettre moulée) consens librement participer à la recherche intitulée _____ oui non
2. Je veux participer à d'autres étapes de la recherche (rencontre pour discuter des résultats) cocher ici : oui non Si oui voici mes coordonnées : _____
3. Je consens à être enregistrée, je sais que l'enregistrement ne sera pas diffusé et qu'il sera détruit dès que les données seront transcrites. oui non
4. Je consens à être photographiée et à ce que ma photo soit publiée sur le site web du projet et/ou dans le rapport de recherche. Il n'y aura aucune utilisation commerciale de la photo. oui non
5. Je préfère que mon nom ne soit pas mentionné dans les documents et qu'on ne puisse pas identifier mes propos :

J'aimerais que mes propos soient cités et que mon nom apparaisse :

N.B. Je peux me retirer de la recherche à tout moment en informant la chercheuse et sans avoir à me justifier. Je peux également lui demander de ne pas utiliser toute information que je juge trop sensible.

Signature du ou de la participante:

Date

Exemple de formulaire de consentement

Titre et description du projet de recherche : Kaianishkat est un projet qui vise à former un réseau de chercheuses communautaires en milieu autochtone qui pourront ensuite documenter les questions importantes pour la communauté. La recherche qu'elles entreprennent maintenant vise à documenter la perspective que les femmes autochtones ont de leur identité.

Le projet est une initiative conjointe de l'organisation Femmes autochtones du Québec (FAQ) et du Service aux collectivités de l'UQAM.

Durée de la recherche : La recherche dans la communauté durera environ six mois soit jusqu'en novembre 2015.

Buts et objectifs de la recherche :

- L'objectif est d'initier un réseau de femmes chercheuses formées pour documenter des problématiques dans leurs communautés et éventuellement interpeller FAQ sur des questions qui les préoccupent. On veut contribuer à l'autonomie des communautés en matière de recherche et à un plus grand enracinement de FAQ.
- Alors que le gouvernement canadien a décidé par des lois, qui serait ou ne serait pas autochtone, il s'agit de voir quelle est la perspective des femmes des communautés sur cette même question. Qu'est-ce qui fait que je suis innue ou abénaquise? Comment cela se transmet-il?

Méthodologie employée : *Description des différentes étapes de collecte de données.* Le/ a participant(e) devra prendre part à (*nombre de sessions*) de (*durée des sessions*) au cours desquelles il/elle aura à répondre au matériel suivant : *questionnaire, entrevue dirigée ou semi-dirigée, etc.* Les sessions prévues seront : (*durée, dates et heures des sessions*) et auront lieu : (*selon la préférence des participants*).

Enregistrement : À moins d'indication contraire de la part de la participante, l'entrevue sera enregistrée à des fins de documentation. Cela veut dire qu'elle ne sera pas diffusée ou rendue publique et que l'enregistrement sera détruit dès que la recherche se terminera.

Traitement des savoirs traditionnels : Les informations concernant les savoirs traditionnels sont d'abord destinées aux personnes de la communauté, en particulier les jeunes et ne seront jamais utilisées à des fins commerciales.

Protection des renseignements personnels : Les données obtenues à partir de la participation et des entrevues, ne seront utilisées qu'aux fins de ladite recherche. À moins d'une volonté explicite de la part des participants, les noms n'apparaîtront sur aucun rapport.

Durée de conservation des renseignements personnels : Les données recueillies conservées (*nombre de jours/semaines/mois/années*) puis détruites. *Indiquer le lieu conditions de conservation des données.*

Langue utilisée : La langue utilisée lors des entrevues sera laissée au choix de la participant(e).

Diffusion des résultats : Les décisions quant à la diffusion se prendront avec les participantes à la recherche.

Clause de responsabilité : En acceptant de participer à cette recherche, le participant ne renonce à aucun de ses droits ni ne libère le chercheur principal et les organismes et institutions impliqués de leurs obligations légales et professionnelles à son égard.

Droit de refus ou de se retirer : La participation à ce projet de recherche est volontaire et le/ a participant(e) pourra se retirer à n'importe quel moment, sans avoir à fournir de raison, ni subir de préjudice quelconque.

Toutes questions concernant le projet de recherche pourront être adressées au chercheur :

Coordonnées complètes du chercheur

Je soussigné(e) _____ **(nom en lettre moulée)** consens librement participer à la recherche intitulée Kaianishkat

Je veux participer à d'autres étapes de la recherche: Si oui voici mes coordonnées: _____

Si non, cocher ici :

Je soussigné(e) _____ **(nom en lettres moulées)** ne consens pas à participer à la recherche intitulée Kaianishkat

Note : donner la possibilité au participant de donner son consentement de manière verbale. Celui-ci doit cependant être enregistré.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom du (de la) participant(e) _____

Signature du (de la) participant(e) _____ Date _____

Nom du (de la) chercheur(e) _____ Date _____

Signature du (de la) chercheur(e) _____ Date _____



Kaianishkat